



# Rapport d'activité

## Syndicat mixte des gorges du Gardon



2022  
2023  
2024

© Meger Lionel



# EDITO

*Le Syndicat mixte édite tous les 3 ans le présent rapport d'activités. Destiné au grand public, il présente les principales actions que conduit le Syndicat mixte des gorges du Gardon, sans chercher l'exhaustivité. Il est conçu pour vous permettre de mieux comprendre le rôle et l'action de l'établissement sur les nombreux sujets qu'il investit : protection de la biodiversité, des paysages, sensibilisation des publics, protection du cadre de vie, insertion sociale par le travail, etc.*

*Ce rapport rend également hommage au travail de la quarantaine d'agents qui, sous l'impulsion des élus du Comité syndical, oeuvrent toute l'année pour la préservation des patrimoines naturels et culturels et pour un développement équilibré de ce formidable territoire.*

*Je vous souhaite une bonne lecture*

*Dominique Andrieu-Bonnet  
Présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon  
Conseillère départementale du Gard*

# SOMMAIRE

<b>Le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG)</b> .....	<b>4</b>
La Gouvernance .....	5
Le budget .....	6
L'équipe .....	6
Faire savoir.....	7
<b>Protéger notre patrimoine naturel</b> .....	<b>11</b>
L'animation des sites Natura 2000 .....	12
La préservation des zones humides .....	16
La préservation des chiroptères .....	19
La préservation des rapaces .....	20
La préservation des espèces proies .....	23
Conseiller et accompagner les acteurs économiques vers des pratiques plus écologiques .....	27
<b>Valoriser, préserver le cadre de vie, développer durablement</b> .....	<b>29</b>
Accompagner vers un urbanisme plus vertueux .....	30
Préserver et valoriser le patrimoine architectural et les savoir-faire traditionnels du Grand Site des Gorges du Gardon .....	30
Accompagner le développement des énergies renouvelables .....	31
Gérer la fréquentation et accompagner les comportements vertueux pour limiter l'impact sur les milieux et préserver la qualité de vie des habitants.....	31
Restaurer et valoriser les patrimoines .....	33
Promouvoir les techniques de construction à pierre sèche .....	33
<b>Accueillir, former, sensibiliser, impliquer</b> .....	<b>35</b>
Des maisons thématiques pour découvrir les gorges et leur patrimoine .....	36
La sensibilisation du grand public et des scolaires .....	37
Des outils de communication pour sensibiliser les habitants et les visiteurs .....	37
Les Aires Terrestres Educatives .....	38
L'animation de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon .....	38
L'insertion par l'activité .....	42
Transmettre et partager .....	44
<b>On prépare l'avenir</b> .....	<b>46</b>
<b>Nos principaux partenaires</b> .....	<b>47</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>47</b>

# Le Syndicat mixte des gorges du Gardon

Le Syndicat mixte est né en 1993 de la volonté du Conseil départemental du Gard de préserver et de mettre en valeur le site classé des gorges du Gardon. Dix des 12 communes concernées par le site classé et le Conseil départemental forment la gouvernance du Syndicat mixte.

Son champ d'action n'a cessé de se développer. A l'origine, les missions du SMGG se limitaient principalement à l'entretien des sentiers de randonnée et à la protection des milieux naturels et des espèces protégées. Plus de trois décennies plus tard, les 39 agents qui composent dorénavant l'équipe (dont 15 sur le chantier d'utilité sociale) exercent des missions plus larges à la fois d'un point de vue thématique et géographique.

Il assure le rôle d'animateur de sites Natura 2000, de coordinateur de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et porte une Opération grand site dans le cadre du site classé des gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises dont il est gestionnaire.

MAISON  
DU GRAND SITE



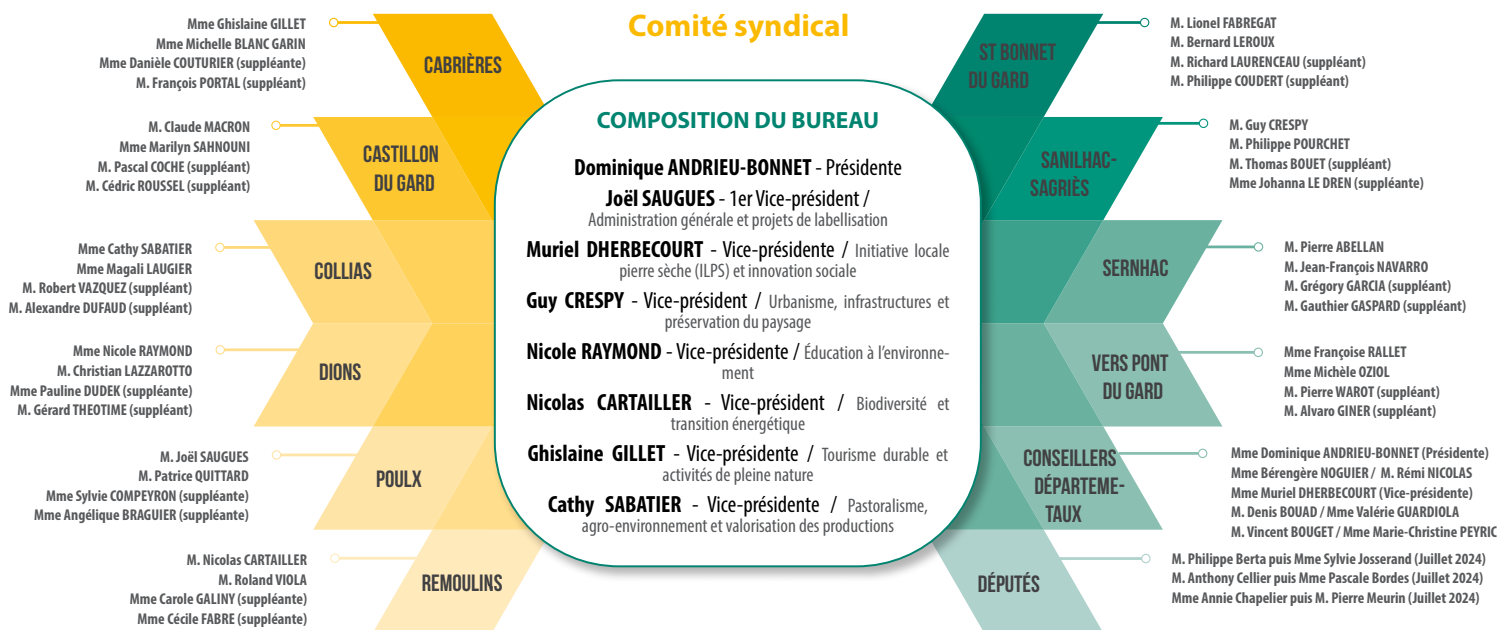
## LA GOUVERNANCE

### Le Comité syndical

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon est administré par un comité syndical composé de Conseillers municipaux issus des 10 communes membres, de Conseillers départementaux issus de Département du Gard et des député.es concerné.es par les circonscriptions sur lesquelles intervient le syndicat. Chaque élection municipale ou départementale entraîne mécaniquement une recomposition du Comité syndical et du bureau.

### Le bureau

Composé à partir des membres élus qui forment le Comité syndical, il est un lieu de préparation des décisions en amont du Comité syndical. 7 Vice-Présidents disposant d'une délégation entourent la Présidente.



## LE SYNDICAT MIXTE DES GORGES DU GARDON EN BREF

### Membres

Département du Gard et les communes de Cabrières, Castillon-du-Gard, Collias, Dions, Poulx, Remoulins, Saint-Bonnet-du-Gard, Sanilhac-Sagriès, Sernhac, Vers-Pont-du-Gard

### Missions

- Protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager et préservation du cadre de vie
- Aménagement du territoire, développement local, social et culturel
- Accueil, information, formation et éducation à l'environnement, inclusion sociale de tous les publics

### Périmètres d'action

Le périmètre du site classé des Gorges du Gardon, du pont du Gard et des garrigues nîmoises, la Réserve de biosphère des gorges du Gardon et les sites Natura 2000 dont il a la gestion. En dehors de ces périmètres, le SMGG peut intervenir ponctuellement par le biais de conventions



Salariés : 39

(dont 15 travaillent sur un chantier d'utilité sociale de restauration du patrimoine vernaculaire)

## LE BUDGET

### Le Département

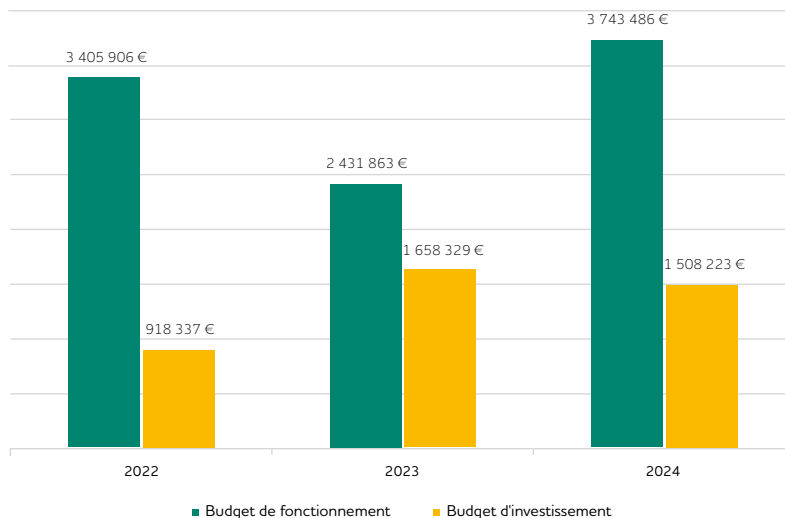
Il est le principal financeur du budget de fonctionnement du SMGG.

### Les 10 communes membres

contribuent également au financement du fonctionnement de la structure et des actions qui sont conduites.

S'agissant du financement des investissements, leurs origines sont diverses. Elles varient en fonction des projets.

Les financements des postes des chargés de mission « Biodiversité » proviennent de l'Europe et de la Région Occitanie au titre du programme Natura 2000.



### Principaux financeurs publics



### Principaux financeurs privés



## L'ÉQUIPE

Pour mener à bien ses missions, l'équipe technique du Syndicat mixte dispose de compétences diversifiées dans les domaines de la protection des patrimoines naturels (dont biodiversité) de l'aménagement du territoire, du développement local, de la restauration du patrimoine, de l'agriculture et du développement durable.

Le détail, les noms et coordonnées professionnelles des membres de l'équipe sont consultables sur le site Internet <https://www.gorgesdugardon.fr/nous-connaître/une-equipe-a-votre-service/>

Le SMGG accueille tous les ans une dizaine de stagiaires de différents niveaux et de cursus diversifiés qui viennent en appui auprès des agents dans leurs missions. Il a également à cœur d'accueillir des stagiaires de niveau 3<sup>ème</sup> en stage d'observation afin de leur permettre de découvrir les métiers de l'environnement.

Un agrément lui permet en outre de proposer des missions aux volontaires en service civique.

### Une équipe qui se forme en continue

(non exhaustif)

- ADN environnemental
- Mobilité et marketing territorial
- Formation 1ers secours
- Journées d'études sur les sols
- Le traitement éco-parasitaire
- Piloter un drone
- Adapter les espaces protégées aux changements climatiques
- L'urbanisme en zone protégée
- Les Low-technologies
- La gestion intégrée des eaux pluviales
- La mobilité au quotidien



- Direction
- Mission biodiversité
- Programme Life
- Mission agriculture, développement et aménagement durable
- Mission accueil et éducation au territoire
- Administration
- Encadrement chantier d'utilité sociale
- Agents techniques du chantier d'utilité sociale
- Entretien des locaux

## FAIRE SAVOIR

Le Syndicat mixte est doté d'outils de communication grand public qui lui permettent de mieux faire connaître ses missions, ses actions, mais aussi de promouvoir les initiatives privées et publiques locales qui méritent d'être partagées.

### L'Info des Garrigues

A la suite de la réflexion engagée en 2018 sur la stratégie et les outils de communication, le journal d'information du SMGG "l'Info 3 G" avait évolué vers l'Info des Garrigues. Plus tourné vers le territoire et ses initiatives, il permet de parler des projets et des actions qui peuvent intéresser le grand public et les acteurs locaux. Il est riche d'informations pratiques de nature à donner envie aux lecteurs de prendre soin de leurs patrimoines.

Sa diffusion est assurée deux fois par an au domicile des habitants des communes situées sur un périmètre composé du Grand site des gorges du Gardon, de la réserve de biosphère et des sites Natura 2000 que le Syndicat anime entre les gorges du Gardon et les gorges de la Cèze, soit 59 communes. Pour des raisons économiques, les communes d'Uzès, Marguerittes, Bagnols sur Cèze et Nîmes font l'objet d'une distribution réduite aux commerces et aux lieux très fréquentés comme les bibliothèques, les centres socio-culturels, les cabinets médicaux, les cinémas, etc.

Le journal est composé d'un dossier phare sur des thèmes liés à la transition écologique et énergétique et qui résonnent souvent avec l'actualité.

### Liste des thèmes des dossiers traités de 2022 à 2024 :

- LIFE, un programme de conservation de la nature d'une ampleur inédite
- Les risques majeurs naturels : comment s'y préparer ?
- Biomimétisme, quand le vivant nous inspire, pour le meilleur et pour le pire
- Parcs photovoltaïques et biodiversité : enjeux et bonnes pratiques
- Le bio, c'est vital !
- Le sol, le fondement de la vie

L'ensemble des éditions est consultable sur le site internet du SMGG depuis la rubrique « Publications ».



**Le site Internet du SMGG [www.gorgesdugardon.fr](http://www.gorgesdugardon.fr)**



Page d'accueil du site internet



Après avoir refondu son site Internet en 2019 ([www.gorgesdugardon.fr](http://www.gorgesdugardon.fr)), l'équipe s'est attelée à l'alimenter en informations diverses et variées relatives aux actualités du SMGG principalement.

Mais le site internet est aussi un relai sur des actualités du territoire lorsque les informations ont une portée territoriale d'envergure et qu'elles concernent des thématiques en lien avec notamment le patrimoine culturel, la transition écologique et énergétique.

Exemples d'actualités

Le site permet l'envoi d'une lettre d'info numérique (2 par an environ) et d'une « Web agenda » qui permet aux abonnés de recevoir environ tous les mois les informations sur les animations éducatives grand public proposées par l'établissement. 34 lettres ont été envoyées sur la période 2022-2024 aux 2400 abonnés.



## Les réseaux sociaux La page Facebook




La page Facebook reste le réseau social le plus exploité pour communiquer sur les actualités de l'établissement, les appels à projet, relayer des articles du site internet, du journal du SMGG, etc.

Tout comme le site internet, y sont également relayées des informations sur les événements qui ont lieu sur le territoire ou encore des alertes sécurité.



Exemple de post

### La page Facebook en chiffres :

-  **3 200 abonnés**
-  **7 552 visites** (14% Nîmoises, 6,8% Uzétiennes)
-  **majorité féminine, de 35 à 44 ans, à 96,8% française**

### Publications les plus populaires :

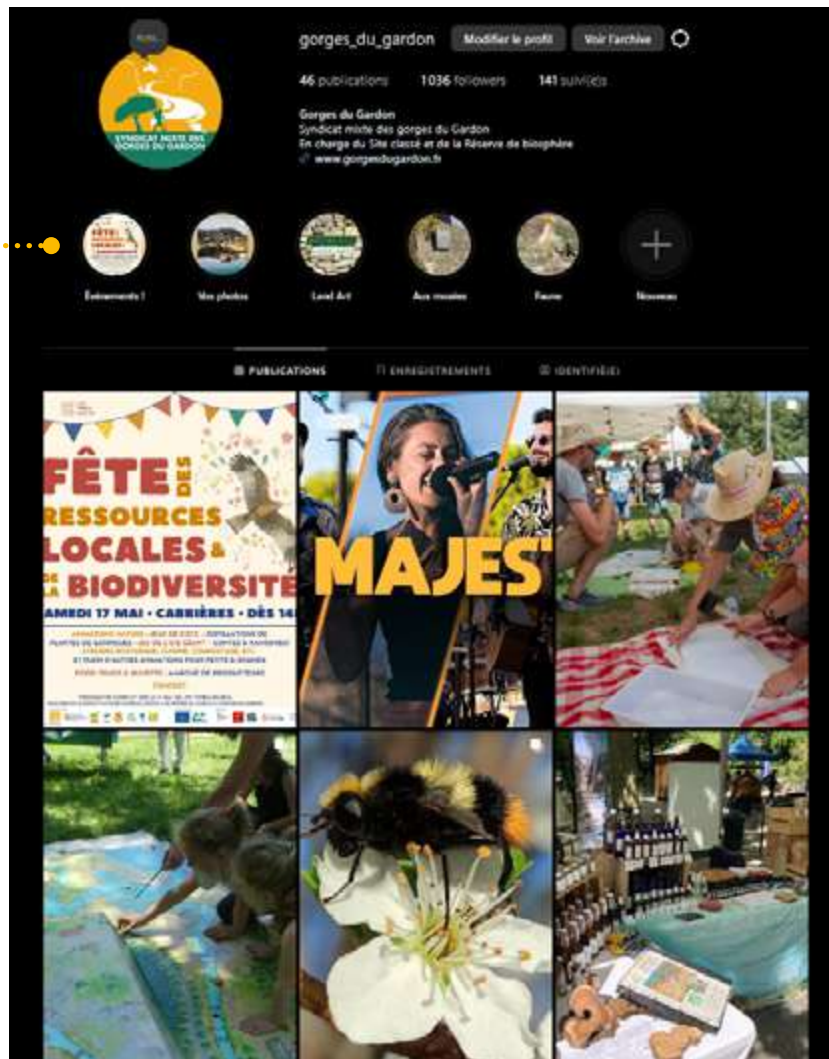
- La promotion de la Maison du castor (juillet 2022)
- L'évènement Gardon party – 30 ans du SMGG (juin 2023)
- Sortie découverte du castor (Juillet 2022)

<https://fr-fr.facebook.com/syndicatmixtegorgesdugardon/>

## Un compte Instagram

Le SMGG a créé un compte Instagram en avril 2019 afin de toucher d'autres publics, notamment les jeunes. 27 post ont été publiés sur la période 2022-2024.

Exemple de publications



## Revue de presse

Le Syndicat mixte informe régulièrement la presse et plus généralement les médias de ses actualités sous forme de communiqués ou de conférences de presse. Les services du SMGG réalisent une revue de presse qui permet de recenser les articles, mais sans exhaustivité en l'absence d'un outil efficace le permettant.

147 articles ont été recensés entre janvier 2022 et décembre 2024.



## ACCUEIL PRESSE – MEDIA

Le Syndicat est régulièrement sollicité par les medias pour des tournages dans les gorges du Gardon. Il répond favorablement dès lors que les sujets permettent de mettre en valeur une offre écotouristique et durable.

- Tournage d'une vidéo sur les lavognes du camp des garrigues diffusée sur France 2 à l'occasion du Tour de France
- Participation au tournage de l'émission Bougez Vert en octobre 2022 diffusée sur la chaine Ushuaia TV.
- Accueil d'un journaliste dans le cadre d'un article sur le sujet de l'écotourisme dans les gorges du Gardon pour la revue Travelling News
- Appui au tournage d'émissions pour France TV (Météo à la carte) et le média Brut

# Protéger notre patrimoine naturel

Le Syndicat est animateur de 7 sites Natura 2000\* compris entre les gorges du Gardon et les gorges de la Cèze.

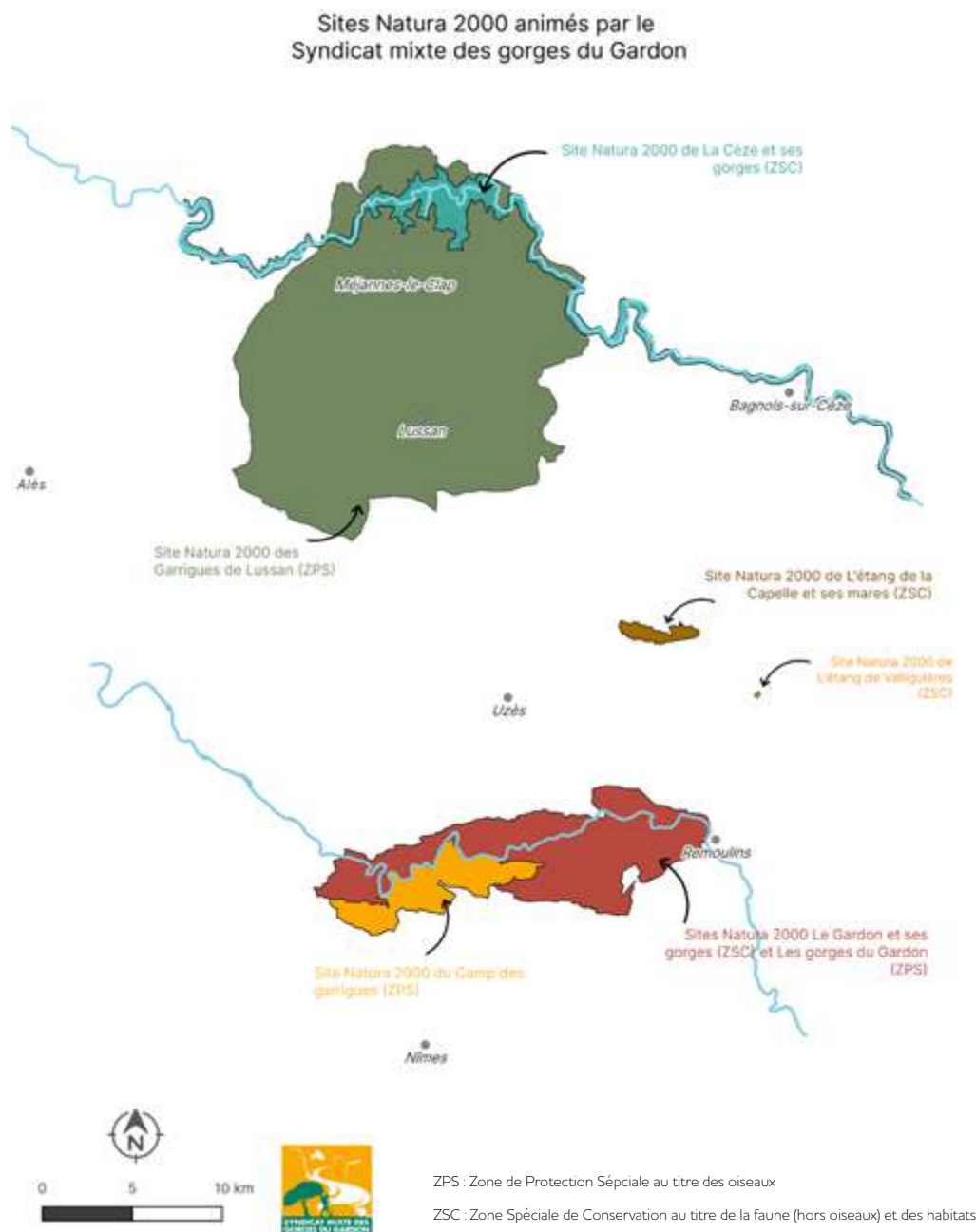
À ce titre, le Syndicat mixte est chargé de fédérer toutes les compétences requises pour atteindre les objectifs de conservation visés dans les plans de gestion. Il doit également chercher les financements nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

Le projet LIFE *Terra Musiva*, lancé en janvier 2022 pour 5 ans, a permis grâce aux 6,1 millions d'€ obtenus, d'accentuer les efforts sur certaines actions et d'en engager de nouvelles.

\* Les Gorges du Gardon (oiseaux) et Le Gardon et ses gorges (Faune et habitats), l'Étang de Valliguières (Faune et habitats), le Camp des Garrigues (oiseaux), les Garrigues de Lussan (oiseaux), l'Étang et mares de la Capelle (Faune et habitats), La Cèze et ses gorges (Faune et habitats).

## L'ANIMATION DES SITES NATURA 2000

Le Syndicat mixte conduit des programmes européens de conservation de la faune et de la flore afin de préserver la biodiversité d'un vaste territoire qui s'est élargi au cours de ces 20 dernières années depuis les gorges du Gardon jusqu'à celles de la Cèze. Il anime 7 sites Natura 2000 au sein desquels il assure la mise en œuvre de mesures de conservation, de protection et de restauration de la biodiversité.



### Le LIFE Terra Musiva : de nouveaux moyens pour renforcer l'action

Les financements Natura 2000 proviennent de l'Union européenne et de la Région. Mais ils sont insuffisants pour couvrir les besoins de restauration et la mise en œuvre de mesures de protection favorables à la biodiversité.

Le SMGG a donc initié en 2019 un projet de candidature au programme européen *LIFE Nature* en y associant 8 partenaires : le Conseil départemental du Gard, le CEN Occitanie, la Chambre d'Agriculture du Gard, le COGard, les Ecologistes de l'Euzière, la Fédération départementale des CIVAM du Gard, le CPIE du Gard et la commune de La Capelle-et-Masmolène.

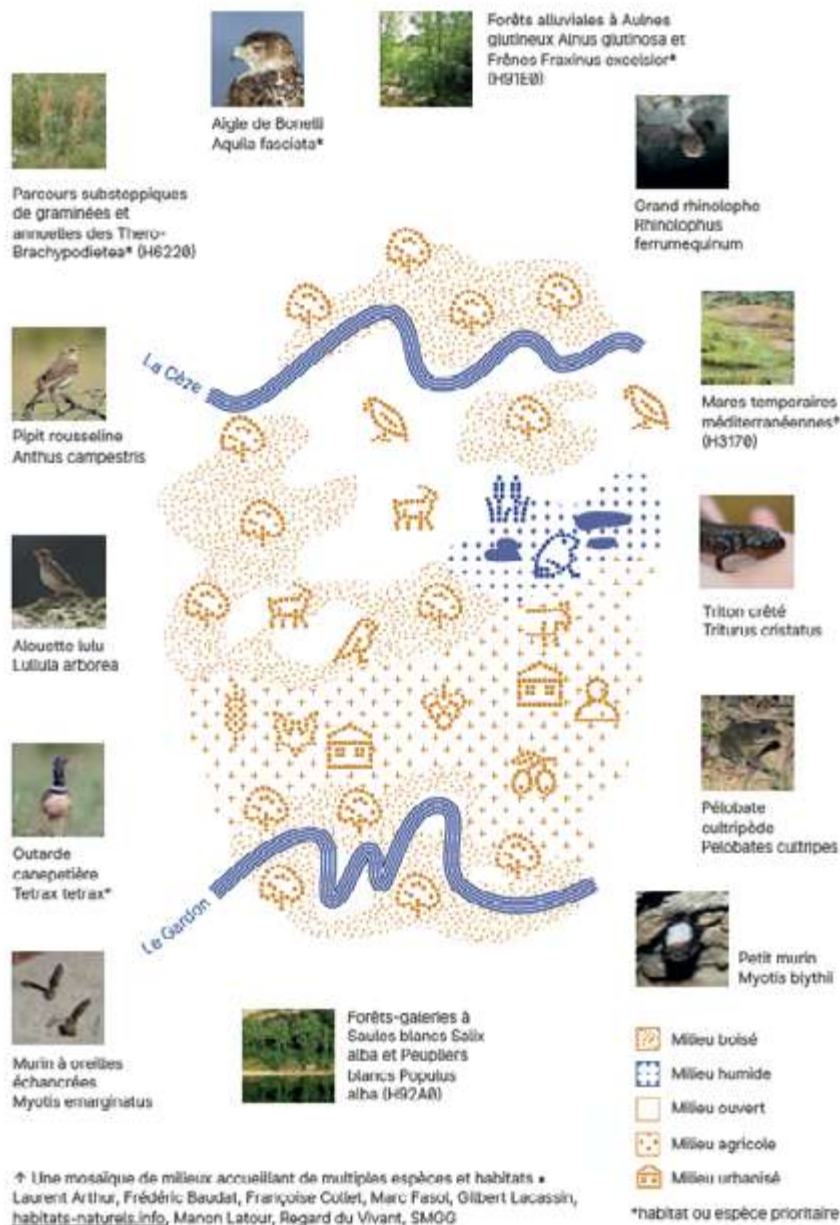
Lauréat dès le premier dépôt en 2021 (une belle performance !), il coordonne depuis janvier 2022 ce vaste projet doté d'une enveloppe de plus de 6 millions d'euros. Composé de 38 actions, le LIFE *Terra Musiva* vise à renforcer, au cœur des garrigues gardoises, la conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt majeur sur les sites Natura 2000 compris entre les gorges du Gardon et celles de la Cèze.

Le projet s'intitule *Terra Musiva*, « Terre de mosaïque » en latin, en référence à la grande diversité de milieux qui font la richesse de ce secteur géographique.

Les actions s'articulent autour de 7 volets :

- Restaurer ou protéger 4 habitats d'intérêt communautaire dont l'état de conservation est jugé « défavorable »
- Améliorer la qualité de l'habitat de 9 espèces au statut de conservation « défavorable »
- Prendre en compte et renforcer les populations d'insectes, indicateurs de la qualité des habitats, espèces proies mais aussi fournisseurs de services écosystémiques
- Améliorer la cohérence du réseau Natura 2000
- Soutenir et développer les pratiques agricoles et pastorales favorables à la biodiversité
- Impliquer les habitants et acteurs locaux pour une gestion intégrée et quotidienne de la biodiversité
- Consolider, diffuser et transférer les connaissances et les méthodes pour la protection, la restauration et le suivi de ces habitats et espèces méditerranéens.

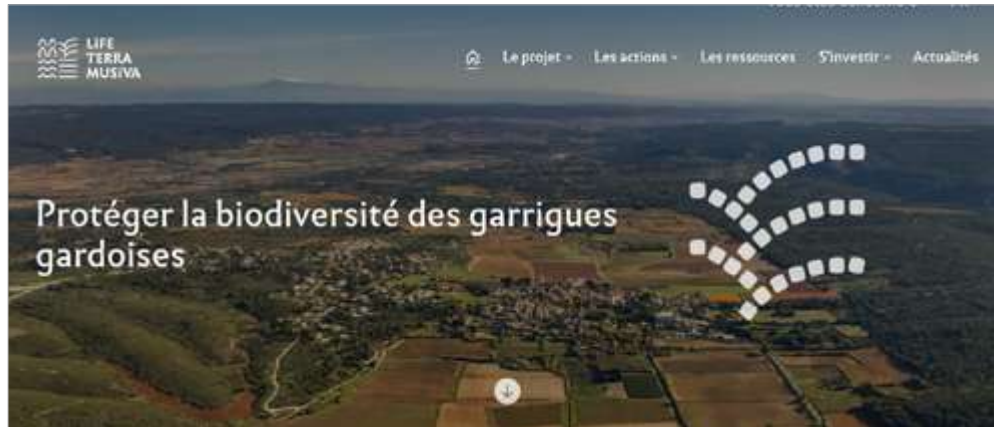
### Espèces et habitats ciblés par les actions du LIFE *Terra Musiva*



La coordination de ce projet a nécessité le recrutement d'une responsable administrative et financière et d'une coordinatrice. Cette dernière a en charge l'animation du consortium formé par les partenaires, le suivi technique, administratif et financier du projet. Elle intervient également en appui technique auprès des partenaires.

## Un site internet dédié au LIFE Terra Musiva, pour tout comprendre et suivre le projet

Le site internet détaille l'ensemble des actions, leurs objectifs, les moyens mis en œuvre, leur avancée et les actualités du projet. Il a été éco-conçu, tout comme la charte graphique, pour limiter l'impact numérique et environnemental des outils de communication.



Un dossier de presse, une plaquette et une lettre annuelle (2023 et 2024) viennent compléter les outils pour communiquer sur le projet et ses résultats.



Le projet permet depuis 2022 de renforcer les mesures de conservation existantes que conduisaient déjà le Syndicat et ses partenaires, mais il permet également d'engager de nouvelles actions que le manque de ressources financières ne permettait pas d'envisager jusqu'alors ou seulement partiellement. Une grande partie des actions de conservation décrites dans les pages qui suivent ont pu être mises en œuvre grâce aux financements obtenus dans la cadre du LIFE Terra Musiva.

Plus d'information sur le projet LIFE Terra Musiva :  
[m.bernard@gorgesdugardon.fr](mailto:m.bernard@gorgesdugardon.fr)  
 04 48 27 01 04 - 06 99 41 14 02



## LA PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

48 % des zones humides méditerranéennes ont disparu depuis 1970 (contre 35 % à l'échelle mondiale). Or, leur destruction menace directement les nombreuses espèces qui dépendent de ces milieux. Sur plus de 19 500 espèces dépendantes des zones humides, 1/4 sont menacées d'extinction, parmi lesquelles plus de 40% des espèces d'amphibiens. Le SMGG s'investit dans leur préservation notamment dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 des mares et de l'étang de la Capelle et de l'étang de Valliguières qui revêtent des enjeux écologiques majeurs, du fait de la présence d'espèces rares et ou menacées à l'échelle européenne.

### Mise en place d'une protection sur les ripisylves des gorges du Gardon et de la Cèze

Alors que les ripisylves ne représentent que 1,6% du territoire languedocien contre 51% pour les boisements en général, elles subissent de nombreuses pressions, parmi lesquelles l'exploitation forestière. Une analyse comparative des prises de vue satellites menée dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) des Gardons a confirmé une perte de 10 ha de ripisylves entre 2012 et 2016 sur le Gardon.

Les coupes à blanc pour la production de bois de chauffage ou pour la papeterie sont d'autant plus délétères pour ces habitats déjà rares que leur capacité à se régénérer est affectée par le niveau abaissé des nappes et des étés de plus en plus précoces et secs. Ces trouées conduisent également à une perte de fonctionnalité des ripisylves, qui constituent des corridors écologiques et zones de chasses pour de nombreuses espèces notamment de chiroptères ou encore de rapaces.

Considérant la rareté des ripisylves méditerranéennes et les pratiques dont elles pâtissent, il est nécessaire de mettre en place un outil de protection qui permettra la conservation et la régénération de ces habitats patrimoniaux.

Une ambitieuse étude conduite dans le cadre du LIFE *Terra Musiva* a permis en 2023 d'identifier les dégradations les plus fréquentes et les plus délétères pour les ripisylves, de préciser le périmètre à protéger et de formuler des préconisations quant aux mesures de protection à mettre en place. Un Arrêté Préfectoral de Protection des Habitats Naturels (APPHN) a été lancé sur le Gardon et sur la Cèze. Les règlements prévoient des mesures de protection fortes qui devraient permettre de préserver ces forêts alluviales et de conserver leur utilité pour la biodiversité et le risque inondation tout en permettant leur entretien. Ils doivent être adoptés en 2026 après que l'ensemble des propriétaires privés et publics aient été informés de la démarche.

Plus d'informations : Mélissa Hoffmann-Bernard  
[m.bernard@gorgesdugardon.fr](mailto:m.bernard@gorgesdugardon.fr)

## L'étang de La Capelle

### Les suivis floristiques

Le site de l'étang et des mares de la Capelle a fait l'objet de suivis floristiques de 2022 à 2024 par le CEN, comprenant la prospection de la végétation aquatique à Characées et du cortège floristique des mares temporaires de l'étang.

Sur le site Natura 2000 « Étang et mares de la Capelle », le cortège des gazons amphibies est particulièrement riche en espèces caractéristiques. Il est, de ce point de vue, l'un des sites les plus importants de la région Occitanie.

Ces trois dernières années apparaissent comme habituelles pour le développement des gazons amphibies.

En effet, la quasi-totalité du cortège observé chaque année depuis 2018 a été contactée à l'exception du Souchet

brun (*Cyperus fuscus*) et de la Salicaire à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*).

En 2024, aucune characée n'a été observée au sein de l'étang en raison, possiblement de la turbidité de l'eau.

Les charophytes étant des espèces pionnières, la fermeture constatée par le Roseau commun (*Phragmites australis*) constitue une menace. De même, le développement important de Lam-pourde d'Italie (*Xanthium orientale* subsp. *italicum*) est susceptible d'être un facteur limitant la germination des characées en raison de l'accumulation de matière organique au sol. Par ailleurs, l'Écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) pourrait également constituer une menace dans la mesure où cette dernière consomme notamment des characées.

### Le suivi de la reproduction du Triton crêté et de l'Écrevisse rouge de Louisiane

L'ensemble des mares du massif forestier de La Capelle est suivi depuis 2009 afin d'évaluer l'état de conservation des

mares et des populations de Triton crêté, espèce considérée très rare dans le sud de la France et classée en danger (EN) sur la liste rouge régionale des espèces d'amphibiens menacées.

Ainsi, tous les deux ans (2017, 2019, 2022 et 2024) depuis la révision du protocole de suivi, un inventaire de l'ensemble des 92 mares effectives du massif forestier est réalisé par époussette afin d'identifier la présence de larves de Tritons crêtés et d'écrevisses, et une fois sur deux (2017 et 2022) un inventaire supplémentaire spécifique de l'Écrevisse de Louisiane est réalisé à l'aide de nasses, afin de déterminer plus précisément l'évolution de l'occupation spatiale de l'espèce sur l'ensemble du site Natura 2000.

Le Triton crêté se reproduit sur un tiers des mares en eau du site Natura 2000, à savoir, les mares les mieux exposées parmi l'ensemble des mares temporaires identifiées. Certaines mares semblent être utilisées chaque saison de reproduction tandis que d'autres sont utilisées certaines années seulement.



Triton crêté © SMGG - Martin Picart

### Participation au programme OECS (Observation des Eaux Continentales par des Citoyens et des Satellites)

En lien avec le suivi des niveaux d'eau mis en place sur l'étang de La Capelle depuis 2016, le SMGG s'est rapproché en 2024 du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) pour intégrer le programme OECS : Observation des Eaux Continentales par des Citoyens et des Satellites. L'objet de ce programme est d'intégrer la science participative en permettant aux visiteurs de renseigner le niveau d'eau de l'étang via une échelle interactive. Les niveaux d'eau relevés par les visiteurs sont ensuite comparés avec les niveaux relevés par satellites. Le dispositif est opérationnel depuis 2025.



**Couleuvre helvétique  
dans la lavogne du Pavillon**

Le nombre de mares sur le massif, et leurs diversités, permettent ainsi à l'espèce de sélectionner annuellement les meilleures en fonction des conditions hydriques très variables d'une année à l'autre, dans ce contexte méditerranéen.

L'Ecrevisse de Louisiane semble présente sur presque 8% des mares identifiées. Elle se maintient en densité importante sur les principaux plans d'eau permanents et quelques mares permanentes ou quasi permanentes du massif, et semble explorer ponctuellement les quelques mares temporaires les plus proches sans réellement s'y installer.

Ecrevisse de Louisiane et Triton crêté ne semblent pas entrer réellement en compétition sur le site pour l'instant, ne recherchant visiblement pas les mêmes caractéristiques d'habitat. Il semblerait donc que le caractère temporaire des mares limite l'invasion de l'Ecrevisse de Louisiane tout en permettant la reproduction du Triton crêté, ce qui représente un réel atout pour la conservation du site.

### Création de crapauducs

Le site Natura 2000 de "l'étang et mares de la Capelle" sous animation du SMGG héberge de nombreuses espèces d'amphibiens (grenouilles, crapauds, salamandres, tritons). Pour se rendre sur le site de reproduction (étang et/ou mares), les amphibiens doivent franchir de nombreux obstacles, le plus important étant celui des routes. Des études conduites par le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie (CENO) dans le cadre du LIFE *Terra Musiva* ont mis en évidence la présence de près de 500 individus sur les routes périphériques du site et révélé que la moitié sont écrasés par des véhicules.

Des « crapauducs » ont donc été construits afin de canaliser les amphibiens vers des passages sécurisés et ainsi réduire leur mortalité lors des migrations. Les travaux permettent en outre d'améliorer la gestion des eaux pluviales.

Plus d'informations :  
Martin Picart - [m.picart@gorgesdugardon.fr](mailto:m.picart@gorgesdugardon.fr)

### Restauration de mares

En complément de cette action, le LIFE *Terra Musiva* a permis d'engager un vaste et ambitieux programme de restauration du réseau de mares du site Natura 2000 de l'Etang et mares de La Capelle. Suite à un diagnostic floristique et à une étude hydrologique, le Comité technique animé par le CENO et composé du SMGG, de la commune de La Capelle et Masmolène, de l'OFB et de l'EPTB des Gardons a présélectionné des mares à restaurer et à créer. Une première vague de travaux à l'hiver 2023-2024 a vu la création, sur du foncier communal et privé, de 3 mares et la restauration de 12 autres mares. Afin d'éviter le comblement trop rapide des mares les plus exposées, des talwegs en amont de 2 d'entre elles ont été réalisés avec une classe de BTS GPN.

D'autres mares seront restaurées d'ici la fin du programme début 2026.



CENO © Juliette Jay

### Suivi des zones humides sur le site du Camp des Garrigues

Le site Natura 2000 du Camp des garrigues abrite plusieurs points d'eau, mares ou cours d'eau temporaires importants pour la biodiversité présente localement. Les 3 lavognes qui ont été créées sur le site font l'objet d'un suivi pour évaluer leur intérêt pour la biodiversité, en plus de leur vocation première : désaltrer les troupeaux qui pâturent sur le camp. Ces lavognes offrent donc la possibilité pour la faune de s'y reproduire et de s'y nourrir tout au long de l'année. Elles participent au maintien des espèces proies à enjeux citées dans le DOCOB en favorisant la présence d'insectes et de micro-organismes (base de la chaîne alimentaire), comme en témoigne la liste des espèces identifiées : insectes aquatiques, amphibiens, libellules, serpents et des espèces végétales intéressantes comme la Renoncule aquatique.

La lavogne du Grand chêne est d'avantage colonisée par la végétation mais semble tout autant propice à la faune. Elle est notamment utilisée par les Grenouilles « vertes » avec de nombreuses pontes et au moins une vingtaine d'individus à chaque passage entre mars et octobre (les suivis ayant été faits entre janvier et octobre). De nombreux insectes aquatiques sont également présents, et des Odonates semblent utiliser la végétation pour se développer. Au moins trois espèces d'Odonates ont été observées en train de pondre autour de la lavogne et deux ont été identifiées : le Leste brun (*Sympecma fusca*), et le Sympétrum fascié (*Sympetrum striolatum*).



Lavogne dans le camp des Garrigues © SMGG - Christophe Marcouly

## LA PRÉSERVATION DES CHIROPTÈRES (CHAUVE-SOURIS)

Le suivi des populations de chauves-souris dans les gorges du Gardon fait partie des missions du Syndicat depuis plus de 15 ans. En 2019, il s'est étendu aux gorges de la Cèze.

Le suivi scientifique est un volet important dans la conservation des espèces. Il permet de collecter des informations essentielles pour proposer des mesures de conservation adaptées et pour évaluer leur efficacité. Pour les chiroptères, il consiste à suivre les principaux gîtes connus (une dizaine de cavités), aux périodes clés de la biologie des Chiroptères (hibernation, reproduction, transit). Ces dernières années, on note globalement une amélioration des effectifs dans l'ensemble des cavités suivies. Toutefois, en hiver, on constate un réchauffement des sites historiques d'hibernation, les rendant progressivement inadaptés à la léthargie des espèces de Chiroptères. Face à ce phénomène, les chauves-souris s'adaptent pour l'instant en se répartissant dans les grottes les plus froides du massif. Ce réchauffement reste problématique à moyen terme puisqu'il concerne l'ensemble des sites souterrains, avec des gradients variables.

Sur le site des gorges de la Cèze, les actions menées entre 2022 et 2024 sur les populations de chauve-souris ont essentiellement concerné la caractérisation des gîtes potentiels.

Autrement dit, il s'est agi de collecter des informations en réalisant l'inventaire des sites, des espèces présentes et de leurs habitats, pour pouvoir ensuite partager cette information avec la communauté scientifique, l'ensemble des partenaires locaux comme les établissements publics de bassin (AB Cèze en l'occurrence) et les usagers (comme les spéléologues) afin d'agir en conséquence en faveur de leur protection.

### Des données encourageantes :

Les visites de grottes, réalisées aux différentes saisons sur les cavités de la Cèze, ont permis de faire remonter des données intéressantes sur plusieurs espèces de chauves-souris.

On a découvert que le Petit Rhinolophe est l'espèce la plus représentée dans les grottes en hiver, avec plus de 150 individus inventoriés sur 4 grottes, soit plus de 10 fois les populations connues des gorges du Gardon ! Sept autres espèces rares d'intérêt communautaire (Grand Rhinolophe, Murin de Capaccini et Minioptère de Schreibers, ...) fréquentent également le milieu souterrain pour l'hibernation.

Aux intersaisons, le site de la Cèze et ses gorges accueille des passages de transit regroupant jusqu'à une centaine de Minioptères de Schreibers, contre plusieurs centaines dans le Gardon.

En été, un site est utilisé pour la mise-bas de trois espèces d'intérêt communautaire : le Grand Rhinolophe, et le Murin à oreilles échancrées qui s'associe au Murin de Capaccini dans sa nurserie.

Sur la commune de Dions, les démarches ont permis d'aboutir à la neutralisation de 9 lampadaires autour d'un gîte à Murins à oreilles échancrées.



Suivi chiroptère © SMGG - Christophe Marcouly

Plus d'informations sur les chiroptères :

Martin Picart : [m.picart@gorgesdugardon.fr](mailto:m.picart@gorgesdugardon.fr) - 04 48 27 01 13

Marie Liotard : [m.liotard@gorgesdugardon.fr](mailto:m.liotard@gorgesdugardon.fr) - 04 48 27 01 17

### L'effondrement du Gouffre des Espélugues : un événement hors du commun

Le gouffre des Espélugues a subi le 27 décembre 2022 un phénomène géologique majeur qui a profondément et définitivement modifié le site : un soutirage très important s'est produit ce jour là au niveau de la Grande Grotte, emportant près de 6000 m<sup>3</sup> de limons et créant un orifice de 30 mètres de long sur 22 de large et 20 mètres de profondeur. L'accès à la Grande Grotte, qui accueille l'essentiel des populations de chauves-souris cavernicoles du site, est de facto impossible actuellement. L'accès au gouffre en lui-même est également interdit en raison du danger extrême qu'il présente et du fait que le phénomène de soutirage soit encore actif.

Le périmètre de sécurité installé au niveau de l'Aven du Crapaud fait l'objet de dégradations récurrentes qui ont obligées le SMGG à remplacer deux fois le cadenas en 2024.



Gouffre des Espélugues © Thierry Aube - CDS30

## LA PRÉSERVATION DES RAPACES

Le Syndicat mixte participe à deux Plans Nationaux d'Actions (PNA) qui concernent les rapaces en qualité d'opérateur technique : le PNA Aigle de Bonelli et le PNA Vautour Percnoptère. A ce titre, il contribue à la mise en œuvre des actions retenues au niveau national. Il transmet les informations et les bilans concernant les couples présents sur les territoires des Gorges du Gardon et des Garrigues de Lussan, et participe aux réunions organisées par les gestionnaires. Le but de ces dernières étant de mutualiser les expériences, d'alimenter la réflexion globale autour de la conservation de ces espèces et de favoriser la communication partenariale.

### Le Vautour percnoptère

Le Vautour percnoptère est un rapace. Il est donc protégé comme l'ensemble des espèces de ce groupe.

Le Syndicat mixte assure le suivi du cycle de reproduction et des sites de nidification de cette espèce sur les deux sites gardois depuis 2006. Plusieurs visites sont réalisées chaque année du mois de mars au mois de juillet (3) pour s'assurer de la présence ou non de l'espèce. Dans les gorges du Gardon, le suivi concerne les 4 sites de nidification connus : 3 anciens sites non occupés par l'espèce et 1 site occupé.

Ce suivi permet de s'assurer ou non de l'occupation d'un site, de déterminer par lecture de bagues l'identité des individus cantonnés et de connaître les dates clés du cycle de reproduction.



Femelle de vautour percnoptère cantonnée dans les gorges du Gardon © SMGG - Maëlle Hello



© SMGG - Christophe Marcouly

Depuis la fin des années 1960, où le suivi régulier de cette espèce a débuté, 2 sites ont été occupés simultanément, de 1981 à 1983. Les Gorges du Gardon ne comptent plus qu'un seul couple depuis 1983.

En 2024, sur les 20 couples de Vautour percnoptère présents dans le sud de la France, un seul se reproduit sur le territoire gardois.

Dans les Garrigues de Lussan, 5 sites de nidification sont connus historiquement pour avoir abrité l'espèce. La dernière reproduction daterait de 1972. La création d'une route est sans doute à l'origine de la disparition de ce couple

A partir de 1990, quelques kilomètres plus au nord du Mont Bouquet, une vaste corniche a été occupée par le Vautour percnoptère, cantonné jusqu'alors dans le Canyon des Concluses. Cette espèce s'y est reproduite jusqu'en 1999 avant de se déplacer sur un site situé à une dizaine de kilomètres, en aval des gorges de la Cèze.

Entre 2022 et 2024, l'évolution la plus marquante pour la population de vautours percnoptères dans le département du Gard est sans conteste la disparition du couple installé de longue date dans les gorges du Gardon. L'année 2023 constitue à ce titre un tournant majeur : à l'image de la situation observée en 2016, le département ne compte désormais plus qu'un seul couple nicheur de cette espèce emblématique.

Cette disparition est d'autant plus préoccupante que le mâle, cantonné dans les gorges du Gardon depuis 2012, a quitté son territoire historique pour rejoindre le site occupé des garrigues de Lussan. Ce déplacement témoigne sans doute d'un déséquilibre démographique : le nombre d'individus disponibles semble très limité, puisque ni la femelle disparue dans les gorges du Gardon, ni le mâle des garrigues de Lussan n'ont été remplacés par un oiseau surnuméraire. Cela suggère un déficit préoccupant dans le renouvellement naturel de la population de Vautour percnoptère du sud-est de la France.

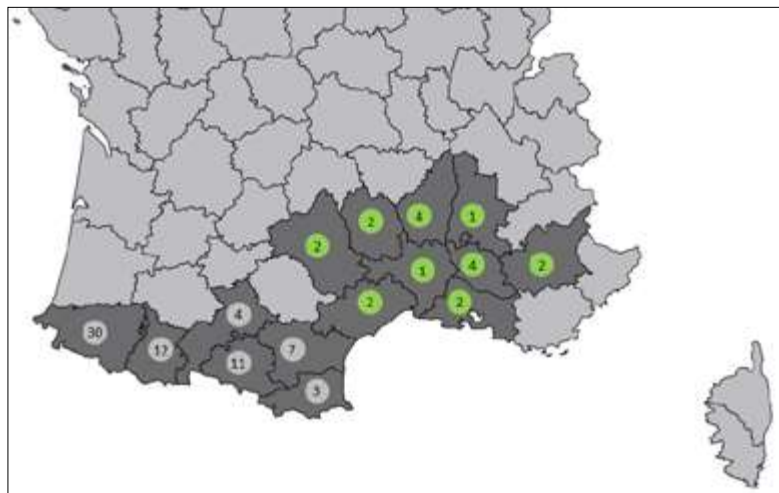
**Répartition par département des couples de Vautour percnoptère cantonnés en 2024 en France © Erick KOBIERZYCKI, 2025**



Vautour percnoptère © SMGG

Sur une période de plus de quatre décennies, entre 1981 et 2023, le Gard n'a accueilli que deux couples de Vautour percnoptère, à l'exception notable de l'année 2016 et à partir de 2023 où un seul couple était recensé. Cette constance fragile souligne la vulnérabilité de l'espèce dans le département et la nécessité d'un suivi attentif.

En parallèle, le réseau de placettes d'alimentation approvisionnées à partir de cadavres d'élevage locaux et de déchets de boucherie, géré par le Syndicat mixte, constitue un outil essentiel de conservation. La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP30) a délivré une autorisation préfectorale pour six placettes, mais seules trois ont effectivement été approvisionnées entre 2022 et 2024. Au-delà de leur intérêt pour le Vautour percnoptère, ces sites de recyclage jouent un rôle majeur pour l'ensemble de la communauté des rapaces nécrophages. Une vingtaine d'éleveurs locaux en bénéficient, et d'autres espèces emblématiques, comme le Vautour fauve ou le rarissime Vautour moine, y trouvent également une ressource alimentaire précieuse.



**Évolution des populations de vautour percnoptère dans les 2 sites Natura 2000 suivis par le SMGG :**

<b>Gorges du Gardon</b>	2022	2023	2024
Nombre de couple(s)	1	0	0
Nombre de jeunes à l'envol	0	0	0

<b>Garrigues de Lussan</b>	2022	2023	2024
Nombre de couple(s)	1	1	1
Nombre de jeunes à l'envol	1	2	1

Plus d'informations :  
Guillaume Fréchet - g.frechet@gorgesdugardon.fr

**L'Aigle de Bonelli**

Aigle de Bonelli © Regard du vivant

Chaque année, les sites occupés par l'Aigle de Bonelli sont suivis par le Syndicat mixte dans les gorges du Gardon. En tant qu'opérateur du Plan national d'actions, il participe au programme de bagage mis en place depuis 1990. Dans ce cadre, tous les jeunes de l'année sont bagués entre le 35<sup>ème</sup> et 45<sup>ème</sup> jour après leur naissance. Le marquage des poussins d'Aigle de Bonelli, et la lecture de bagues des oiseaux cantonnés ont permis de montrer que les individus s'établissent en général sur des sites distants de moins de 150 km de leur lieu de naissance. Les possibilités de remplacements des oiseaux disparus sont donc en grande partie dépendantes du succès de reproduction de la population française existante.

Entre 2017 et 2021, les jeunes ont également été équipés de balise Argos afin d'en savoir plus sur leurs déplacements avant qu'ils ne s'établissent définitivement sur un secteur.

En France, 90 sites sont connus pour avoir abrité l'espèce. Au début des années 1970, 60 sites étaient encore occupés. En 2002, les effectifs étaient au plus bas avec 22 sites occupés.

Les sites occupés sont suivis depuis de nombreuses années par le Syndicat mixte afin de déterminer les occupations effectives, l'avancée de la saison de reproduction et le changement d'individus. Ce suivi régulier permet aussi de relever certains dérangements et de connaître l'évolution de la

**Création et alimentation de placettes d'alimentation**

Le Syndicat mixte a créé 6 placettes d'alimentation qui permettent d'assurer à l'espèce une disponibilité alimentaire permanente palliant ainsi les périodes potentielles de disette. Elles doivent permettre également de favoriser le cantonnement de nouveaux couples.

Ces placettes offrent en outre la possibilité à 15 éleveurs de déposer des cadavres d'ovins ou de caprins issus de leurs élevages et d'éviter ainsi de faire appel, comme la Loi les y oblige, aux services payants d'un équarisseur. Deux d'entre elles sont actuellement approvisionnées hebdomadairement.

population nicheuse. Il est basé sur la vérification de ou des recharges effectives des aires, du relevé des dates clés du cycle de reproduction (ponte, éclosion, envol) ainsi que des lectures de bagues pour vérifier s'il y a eu recrutement. Ces suivis constituent la base des connaissances permettant aux gestionnaires de proposer des actions les plus favorables à la sauvegarde de cette espèce.

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon assure en période de reproduction une surveillance des sites quotidienne continue, y compris pendant les week-ends, jours fériés et vacances scolaires où les risques de dérangements inhérents à la fréquentation humaine sont les plus importants. Etre présents, informer et anticiper les risques permet d'optimiser les chances de reproduction.

La dynamique positive de la population française se confirme en 2024 avec un effectif français qui s'établit désormais à 42 couples cantonnés.

**Évolution des populations d'aigles de Bonelli dans les 2 sites**

<b>Gorges du Gardon</b>	2022	2023	2024
Nombre de couple(s)	3	3	3
Nombre de jeunes à l'envol	3	2	2

<b>Garrigues de Lussan</b>	2022	2023	2024
Nombre de couple(s)	2	2	2
Nombre de jeunes à l'envol	0	0	0

**Natura 2000 suivis par le SMGG :**

En 2022, un second couple d'Aigles de Bonelli s'est installé sur le site Natura 2000 des garrigues de Lussan, marquant un événement particulièrement significatif pour la conservation de l'espèce dans le département. Ce site avait perdu son couple nicheur au début des années 1970, ce qui souligne l'importance de ce retour après plus d'un demi-siècle d'absence.

Le premier signe encourageant était apparu en 2019, lorsqu'un autre couple avait choisi de se cantonner sur un site voisin. Ce territoire avait été déserté par l'espèce en 1989, et plus de trente ans se sont écoulés avant qu'un couple d'Aigle de Bonelli n'y revienne. Ce phénomène de recolonisation atteste d'un regain d'attractivité de ces milieux, probablement lié aux efforts de conservation et à l'amélioration des conditions écologiques locales.

En 2023, une étape supplémentaire a été franchie avec la naissance d'un poussin sur le site recolonisé en 2019. Malheureusement, ce jeune n'a pas survécu, rappelant à quel point la reproduction de l'espèce demeure fragile et soumise à de nombreux aléas (conditions climatiques, disponibilité en ressources alimentaires, dérangements, etc.).

À ce jour, aucun jeune Aigle de Bonelli n'a encore pris son envol sur le site Natura 2000 des Garrigues de Lussan. Cependant, le cantonnement de deux couples nicheurs sur ce secteur constitue déjà une avancée remarquable. Il s'agit d'une première victoire symbolique et concrète dans la reconquête

de territoires historiques par cette espèce menacée, et d'un signe encourageant pour l'avenir de sa population nationale.

### Suivi du Circaète Jean-le-blanc

Le Circaète Jean-le-blanc est suivi depuis 2008 sur un territoire couvrant 20% de la surface du département du Gard. Les sites Natura 2000 dont le SMGG est animateur sont inclus dans ce secteur géographique. Ce suivi renseigne de l'occupation d'un site par un couple cantonné et de l'évolution du cycle de reproduction. Les données récoltées sur 64 sites identifiés constituent une base de connaissances indispensable pour appliquer des mesures de gestion adaptées dans les aménagements forestiers et conseiller les organisateurs de manifestations sportives afin d'éviter de dégrader les habitats de reproduction.

Plus d'informations :  
Guillaume Fréchet - [g.frechet@gorgesdugardon.fr](mailto:g.frechet@gorgesdugardon.fr)

## LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES PROIES

Mettre en place des mesures de conservation des espèces suppose de s'intéresser à la fois à leur habitat et à leurs ressources alimentaires.

Le recul de leurs habitats, leur destruction directe ou encore les maladies virales (myxomatose, VHD) sont autant de causes de la raréfaction des principales proies de l'Aigle de Bonelli. C'est ainsi que le lapin de garenne est aujourd'hui considéré comme « quasi menacé » sur la liste rouge française de l'UICN. À l'inverse, des espèces opportunistes telles que les pigeons sauvages ont été favorisées. Or, la raréfaction des proies préférentielles de l'Aigle de Bonelli (lapins et perdrix) affecte directement la productivité de ce dernier, la condition physique des oisillons ainsi que la survie des adultes. Sur les Garrigues de Lussan, cela pourrait constituer l'un des freins au cantonnement de nouveaux couples sur des sites à fort potentiel. Par ailleurs, cela pourrait expliquer la faible productivité sur le territoire : 1. contre 1,09 à l'échelle nationale. Afin de soutenir les populations d'espèces proies, le Syndicat mixte crée, dans le cadre de ses missions d'animateur Natura 2000, des aménagements qui leur sont favorables.

### Création de garennes et lâcher de lapins

Le lapin compte parmi les espèces proies de l'Aigle de Bonelli. Il était répandu dans les Garrigues méditerranéennes mais les populations sont en chute libre en France depuis la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, essentiellement en raison de la dégradation des habitats favorables et de l'apparition de maladies (myxomatose et VHD, virus hémorragique). Après avoir soutenu leur population par la création de garennes dans le site Natura 2000 du camp des Garrigues, le Syndicat mixte construit depuis 2022 dans le cadre du LIFE *Terra Musiva* un réseau de garennes en partenariat avec les sociétés de chasse locales sur les communes de La Bruguière, Fontarèches et Saint Jean de Maruéjols et Avéjan, toutes localisées sur le site Natura 2000 des Garrigues de Lussan. Beaucoup plus modestes que les magnifiques ouvrages à pierres sèches que réalise habituellement le Syndicat, elles seront aussi à l'issue du programme beaucoup plus nombreuses afin d'augmenter les chances de réussite, c'est à dire la survie et l'augmentation de la population dans les années qui suivront. 33 garennes ont été construites par le SMGG en 2023 et dès mars 2024, 70 lapins vaccinés y ont été relâchés dans l'espoir qu'ils occupent ces garennes et s'y reproduisent.

Plus d'informations :  
Daniel Munck - [d.munck@gorgesdugardon.fr](mailto:d.munck@gorgesdugardon.fr)

**35** garennes créés  
entre 2022 et 2024



Garenne dans le site Natura 2000 des Garrigues de Lussan

## Création de pigeonniers

Une consommation réduite des proies préférentielles de l'Aigle de Bonelli (Lapins de garennes et perdrix rouges) peut être compensée par la consommation de proies alternatives, à condition que celles-ci soient suffisamment abondantes. Le LIFE *Terra Musiva* a donc prévu la création à titre expérimental de 3 pigeonniers afin d'offrir une ressource alimentaire complémentaire.

Une étude préalable a été conduite afin de préciser les conditions écologiques d'implantation, les modalités de valorisation économique et de pérennisation des pigeonniers. Un suivi permettra d'évaluer la pertinence de telles installations. Le choix de pigeonniers démontables s'est imposé pour faciliter leur réimplantation dans des secteurs plus judicieux, le cas échéant. Les communes de Lussan, Fontarèches et Méjannes le Clap ont été retenues. Deux des trois pigeonniers ont été installés en 2023 avec introduction de pigeons.

Plus d'informations :

Daniel Munck - [d.munck@gorgesdugardon.fr](mailto:d.munck@gorgesdugardon.fr)

## L'ouverture des milieux

Les milieux ouverts sont essentiels pour permettre aux rapaces et à certains passereaux de trouver leur nourriture. Le pastoralisme a longtemps permis de limiter la fermeture des milieux et de conserver des espaces ouverts. Mais sa quasi disparition ne permet plus de freiner la progression de la forêt. Il est nécessaire de réaliser désormais des travaux de débroussaillage pour y parvenir. Le Syndicat conduit donc depuis de nombreuses années des travaux d'ouverture dans les sites Natura 2000 des gorges du Gardon et du Camp des Garrigues. Mais les moyens sont insuffisants pour parvenir à réaliser les travaux nécessaires sur ce site et sur d'autres.

Grâce aux ressources obtenues dans le cadre du LIFE *Terra Musiva*, le SMGG a pu engager en 2023, et pour 4 ans une vaste campagne d'ouverture des milieux de garrigue d'une surface totale, à terme, de 550 hectares. Les secteurs d'intervention ont été choisis suite à la réalisation d'un diagnostic de l'habitat qui a permis d'identifier des zones à forts enjeux naturalistes. Ils sont répartis comme suit : 354 hectares sur les garrigues de Lussan, 120 hectares sur les gorges du Gardon et 80 hectares sur le Camp des garrigues.



Plus d'informations : Séverine Fabre - [s.fabre@gorgesdugardon.fr](mailto:s.fabre@gorgesdugardon.fr)



Milan royal  
© SMGG - Maëlle Hello



Pigeonnier © SMGG - Christophe Marcouly

## Le soutien au pastoralisme et la gestion écopastorale

Afin d'exercer une pression pastorale indispensable pour que les secteurs ayant fait l'objet de travaux d'ouverture ne se referment pas, le SMGG soutient l'installation ou conforte l'activité pastorale. Ce soutien se traduit par un rôle d'intermédiaire et de facilitateur entre les éleveurs et les propriétaires fonciers, souvent des communes. Le SMGG effectue donc régulièrement des suivis sur le terrain avec les éleveurs afin de connaître l'évolution de leurs troupeaux et de la végétation, trouver des solutions à leurs difficultés et gérer la pression de pâturage. La gestion pastorale implique de définir annuellement avec les éleveurs, les zones à pâturer en fonction des secteurs à enjeux écologiques, et suffisamment riches d'un point de vue alimentaire pour les brebis. Le SMGG vérifie que les éleveurs ont bien respecté le calendrier de pâturage et, si besoin, l'ajuste en fonction des attentes environnementales et des besoins des bergers.

Nombre d'éleveurs accompagnés

23



Bergerie du SMGG - Collias  
© SMGG - Christophe Marcouly

Les éleveurs sont également accompagnés vers une gestion éco-pastorale dans le cadre du LIFE *Terra Musiva*. Un diagnostic des pratiques d'éleveurs volontaires (11) a permis d'identifier les marges d'amélioration et de proposer des mesures favorables à la biodiversité. Celles-ci peuvent requérir des besoins en matériel spécifique qui sera fourni gracieusement dans le cadre du LIFE *Terra Musiva* aux éleveurs engagés dans la démarche.

Plus d'informations : Séverine Fabre - [s.fabre@gorgesdugardon.fr](mailto:s.fabre@gorgesdugardon.fr)

## Accompagnement des éleveurs pour une gestion raisonnée du risque parasitaire

Les traitements contre le parasitisme dans le pastoralisme, mais aussi finalement dans les filières équinées, impactent fortement les insectes coprophages : même à faible dose, certaines molécules classiquement utilisées (ivermectine, doramectine, etc.) conservent leurs propriétés insecticides dans les fèces du bétail, entraînant un risque de toxicité pour les insectes coprophages. La durée d'élimination et donc d'impact des dites molécules peut être importante, variant de 10 à 150 jours, selon la voie d'administration (intramusculaire, orale). Or, les insectes coprophages représentent une source importante d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux ou de chauve-souris, dont certaines d'intérêt communautaire comme le Grand rhinolophe ou le Petit murin. Celles-ci souffrent non seulement de la disparition de leurs proies mais aussi de la bioaccumulation des toxines.

Outre leur rôle dans la chaîne alimentaire, les insectes coprophages jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes. Responsables de la décomposition des déjections, ils améliorent la qualité des sols et limitent la survie des parasites présents dans les excréments par compétition ou transport d'acariens consommateurs de nématodes et de larves de mouches.

Il est donc nécessaire d'accompagner les éleveurs, centres équestres et autres détenteurs de bétail ou d'animaux "de rente" pour les aider à réduire voire à supprimer l'impact de ces traitements antiparasitaires sur les écosystèmes.

Sur l'ensemble des éleveurs concernés par le périmètre du LIFE *Terra Musiva* (Soit pour rappel les sites Natura 2000 compris entre les gorges du Gardon et les gorges de la Cèze), 11 ont souhaité s'engager dans cette démarche. Ils sont accompagnés pour appliquer des alternatives de traitement moins délétères, en agissant notamment sur le volet prévention, et qui tiennent compte du contexte de chaque exploitation.

Un suivi scientifique est réalisé en parallèle afin d'évaluer l'impact sur les coléoptères coprophages et sur la décomposition des déjections.

Le dispositif prévoit également la formation des principaux prescripteurs que sont les vétérinaires.

Plus d'informations : Séverine Fabre - [s.fabre@gorgesdugardon.fr](mailto:s.fabre@gorgesdugardon.fr)

## Création de lavognes

Le soutien au pastoralisme passe par la mise à disposition d'infrastructures qui facilitent le travail des bergers. C'est dans cet objectif que le Syndicat mixte construit depuis plusieurs années des lavognes dans les gorges du Gardon sur les parcours des bergers. Le LIFE *Terra Musiva* va permettre de mieux quadriller le territoire en créant 1 lavogne supplémentaire dans les gorges du Gardon à Sainte-Anastasia et à Cabrières. Les études d'implantation ont été réalisées en 2024, la construction est prévue pour 2026. Deux autres lavognes situées à proximité des secteurs ayant fait l'objet de travaux d'ouverture au sein du site Natura 2000 des Garrigues de Lussan sur les communes de Fontarèches et de Rivières viendront compléter le dispositif.

Plus d'informations : Daniel Munck - [d.munck@gorgesdugardon.fr](mailto:d.munck@gorgesdugardon.fr)



Lavogne dans le camp des Garrigues  
© SMGG - Christophe Marcouly

Nombre de lavognes  
réalisées par le SMGG :

4



## CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES VERS DES PRATIQUES PLUS ÉCOLOGIQUES

### Accompagner les agriculteurs vers des mesures agroenvironnementales

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) concernent les aides spécifiques de la Politique Agricole Commune (PAC) accordées aux agriculteurs volontaires qui mettent en pratique des actions particulières visant à protéger les cours d'eau, la faune, la flore ou les paysages ruraux.

Des opérateurs publics ou privés (Les Chambres d'agriculture par exemple) sont volontaires pour animer ces dispositifs sur les territoires. Le SMGG est opérateur depuis 2014.

En 2023 et 2024 il a porté des mesures sur les sites Natura 2000 dont il assure l'animation (voir page 12) auxquelles s'ajoute le site « Le Valat de Solan » et un autre paquet de mesures sur le territoire du Programme National d'Actions « Pies-grièches ». Le périmètre d'intervention concerne 96 communes.

L'enveloppe budgétaire de 357 400 € sur les deux années a permis à 28 agriculteurs et agricultrices de s'engager à conduire les actions suivantes pendant 4 ans :

- Conservation et entretien des infrastructures agroécologiques favorables à la biodiversité
- Protection des espèces ciblées par retard de pâturage ou de fauche
- Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage.

En plus de ces aides financières qu'ils perçoivent au titre des services environnementaux qu'ils rendent, les agriculteurs bénéficient de suivis et d'accompagnement technique par le SMGG et les partenaires associés ponctuellement sur toute la durée de leur engagement. Des formations co-construites avec la Chambre d'agriculture sont également proposées. La première a eu lieu en décembre 2024.

Le LFE *Terra Musiva* a permis d'accroître les moyens financiers et ainsi permettre l'application de nouvelles pratiques, là où les MAEC ne permettent que de maintenir des pratiques déjà existantes (comme la conservation d'une haie) dans un catalogue de mesures limitées. Cette marge de manœuvre offerte par le LIFE *Terra Musiva* a donc également permis de bénéficier à de nouvelles filières qui étaient jusqu'alors non concernées par les mesures prescrites dans les MAEC. On y retrouve les types de productions caractéristiques du territoire : élevage, plantes aromatiques et médicinales, viticulture, arboriculture mais aussi l'apiculture et les cultures céréalières.

En fonction des plans d'actions, les dépenses prises en charge au bénéfice des agriculteurs sont de différentes nature :

- Du matériel nécessaire pour expérimenter ou renforcer la/les pratique(s) favorable(s) à la biodiversité (ex : agroéquipements) ;
- Des prestations : travaux, implantation de couvert ou de haies, etc. ;
- Des consommables : plants, semences, nichoirs, etc.

Pour répondre aux besoins exprimés ainsi qu'aux spécificités de chaque projet, cinq structures sont mobilisées aux côtés du SMGG : le CIVAM, le CEN Occitanie, la Chambre d'agriculture et le COGard.

L'amélioration des pratiques préconisées contribuent en outre à améliorer l'activité de production : auxiliaires de cultures, protection des cultures AB, amélioration des prairies par réduction du chargement, ombrage pour les bêtes, valorisation paysagère de la ferme, haies brise-crues, etc.

12 exploitations sont engagées depuis 2023. Les résultats seront partagés dans l'objectif de générer un effet d'entraînement sur d'autres agriculteurs.

Plus d'informations :

Constance Helissey - [chelissey@gorgesdugardon.fr](mailto:chelissey@gorgesdugardon.fr)

### Accompagner les communes vers une meilleure prise en compte de la biodiversité

Si les communes bénéficient d'un appui technique de l'animateur Natura 2000 pour les aider à mieux prendre en compte la biodiversité dans leur projet, il n'en demeure pas moins que cela est insuffisant pour garantir sa préservation. Le SMGG a donc souhaité renforcer cet accompagnement pour leur permettre de mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion de la commune au quotidien et du patrimoine naturel et bâti communal au long cours. Cette méconnaissance entraîne des pratiques qui peuvent être délébiles pour la biodiversité.

Cette action vise donc à les outiller pour faciliter ces démarches. Elle vise aussi à impliquer les habitants des villages pour faciliter la déclinaison de ces pratiques favorables à la biodiversité dans leur quotidien.



Martinet noir © Karline Martorell-Baudin - COGard

Les communes de La Capelle et Masmolène, Sanilhac-Sagriès et Bouquet figurent parmi les 3 communes volontaires pilotes pour contribuer à construire un dispositif simple et opérationnel. Cette action, imaginée et coordonnée par le SMGG dans le cadre du LIFE *Terra Musiva*, est conduite avec le COGard. Des diagnostics sur les pratiques, l'organisation communale et sur l'inventaire des patrimoines bâtis et naturels a permis d'établir un plan d'action personnalisé pour chaque commune. Des animations nature et des outils de communication ont été proposés pour mobiliser et sensibiliser la population, l'inviter à agir au travers d'éco-gestes au jardin par exemple. Les sites internet des communes ont été alimentés avec des textes fournis pour répondre aux besoins des communes sur le dispositif Natura 2000 et sur la biodiversité et un film sur Natura 2000 a été créé pour être diffusé par les communes (un autre sur le patrimoine naturel des Garrigues gardoises est en préparation et sortira 2025).



© SMGG - Christophe Marcouly

Une demi-journée sur le thème « Les oiseaux en ville » et une formation « Construire des murets en pierre sèche » car ils constituent des habitats favorables à la biodiversité, ont été proposées en 2023 et 2024 aux élus et aux agents techniques. En 2026, 10 fiches pratiques seront réalisées pour aider les élus qui le souhaitent à engager pas à pas une politique ambitieuse, pérenne et cohérente de préservation de la biodiversité.

Plus d'informations :

Lydie Defos du Rau - l.defosdurau@gorgesdugardon.fr

### Accompagner les services Instruction du droit des sols des collectivités

Les projets privés ou publics peuvent, en site Natura 2000, nécessiter la conduite par le porteur de projet d'une étude d'incidences visant à démontrer la compatibilité du projet avec les enjeux naturalistes du site. Le SMGG propose aux services instructeurs des collectivités qui le souhaitent un temps de formation sur les procédures d'urbanisme au titre de Natura 2000 -et du site classé lorsque ces formations ont lieu dans les gorges du Gardon.

### Accompagner les organisateurs de manifestations en espaces naturels

Depuis 2008 le Syndicat mixte est régulièrement sollicité par l'unité Nature de la DDTM30 ainsi que le Préfecture du Gard afin de rendre un avis sur les itinéraires proposés dans le cadre de manifes-

tations se déroulant en milieu naturel. Entre 2022 et 2024, le Syndicat mixte a ainsi été amené à examiner et à émettre des recommandations pour 15 événements sportifs.

Ces manifestations très variées peuvent traverser des secteurs sensibles sur le plan écologique. Pour certaines d'entre elles, le syndicat peut demander à l'organisateur de modifier ou détourner une partie du tracé, lorsque les enjeux naturalistes identifiés l'exigent. Cette démarche permet de concilier pratique sportive et protection des milieux naturels.

Liste indicative et non exhaustive d'appui, de conseils et d'accompagnement auprès de porteurs de projets publics ou privés, en lien avec la protection de l'environnement et de la biodiversité :

- Appui à la réalisation d'un documentaire animalier sur les chauves-souris par Arte Production
- Appui au Département du Gard pour réduire les incidences de la restauration du Chemin de la Baume à Poulx
- Conseils auprès du Grand Mas à Uzès relatif à la présence de « Pipistrelles »
- Conseils auprès de la commune de Castillon du Gard pour son projet de parc photovoltaïque
- Avis sur l'entretien de la ligne électrique haute tension en hélicoptère
- Analyse des enjeux chiroptologiques sur le bâtiment du Vieux moulin au Pont du Gard

Plus d'informations : Les chargés de mission Natura 2000 -  
Coordonnées disponibles sur le site Internet [www.gorgesdugardon.fr](http://www.gorgesdugardon.fr)

### Bénéficiaires (non exhaustif) :

Nîmes métropole, Communauté de Communes du Pays d'Uzès, Alès agglomération, Gard Rhodanien, St Jean de Maruéjols et Avéjan, Allègre les Fumades, Arpaillargues, Blauzac, Carsan, Castillon du Gard, Dions, La Bruguière, La Roque sur Cèze, Laval Saint Roman, Le Garn, Remoulins, Sabran, Saint André de Roquepertuis, Saint Gervais, Saint Hilaire d'Ozilhan, Saint Laurent de Carnols, Saint Laurent des Arbres, Saint Maximin, Saint Nazaire, Saint Paul les Fonts, Sainte-Anastasie, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Connaux, Vallérargues, Vers Pont du Gard, Marguerittes, Lussan.

# Valoriser, préserver le cadre de vie, développer durablement

L'amélioration du cadre de vie et la préservation des paysages est une compétence historique du SMGG.

Les efforts se sont particulièrement portés sur la restauration et la valorisation du patrimoine bâti emblématique et/ou vernaculaire, témoin et vitrine de l'histoire et de l'identité du territoire.

Mais dès le début des années 2000, les connaissances dans le domaine environnemental et institutionnel ont profondément évolué, faisant apparaître de nouveaux enjeux en termes de changement climatique, d'urbanisation ou des nouvelles mobilités.

## ACCOMPAGNER VERS UN URBANISME PLUS VERTUEUX

### Conseils architecturaux

En 2017, le Syndicat mixte des gorges du Gardon a confié au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE) l'élaboration d'un Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères (CRAP). Ce document est conçu pour accompagner les particuliers et les élus lors de la réalisation de leurs projets immobiliers. Objectifs : contribuer à la qualité architecturale des constructions, à leur insertion paysagère, à promouvoir l'approche bioclimatique et au respect du code de l'urbanisme. Le Syndicat mixte a confié depuis 2021 à un groupement d'architectes, urbanistes et paysagistes la mission de promouvoir et faciliter son application pratique en tenant des permanences gratuites où sont accueillis, sur rendez-vous, les porteurs de projet. Elles ont lieu une fois par mois dans la Maison des Services Publics de Remoulins et à la Maison des gorges du Gardon à Sainte-Anastasia. La grande majorité des projets concernent l'habitation (70%), le bâti agricole et les commerces. Une assistance est également prévue pour les projets des collectivités.

Plus d'informations : [Maxime Reymond](mailto:Maxime.Reymond@m.reymond@gorgesdugardon.fr)  
[m.reymond@gorgesdugardon.fr](mailto:m.reymond@gorgesdugardon.fr)

## PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET LES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS DU GRAND SITE DES GORGES DU GARDON

Depuis les années 60, l'habitat individuel s'est modernisé mais cette évolution s'est aussi accompagnée d'une standardisation. Banalisés, nos paysages urbains ont perdu de leur attrait patrimonial. Les savoir-faire traditionnels liés à des techniques, pour certaines adaptées aux caractéristiques singulières des gorges du Gardon, se perdent à leur tour. Le Cahier des Recommandations Architecturales et Paysagères (CRAP) apporte des réponses, mais les maîtres d'œuvre et les services instructeurs des collectivités manquent d'outils pratiques et opérationnels, comme des référentiels techniques ou des nuanciers, pour appliquer ou faire appliquer ces recommandations.

En complément du Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères, le SMGG a souhaité créer des nuanciers d'enduits et de menuiseries adaptés au territoire. L'objectif est également d'assurer la qualité des interventions sur le bâti ancien, soutenir la filière locale du bâti ancien (artisans, fournisseurs...), développer le réseau d'artisans qualifiés pouvant intervenir sur du bâti ancien, mais aussi développer une sensibilité patrimoniale sur le bâti neuf afin de préserver la qualité paysagère du grand site.

La mission a été confiée à la prestigieuse Ecole d'Avignon en janvier 2024 pour la conception et la réalisation de ces outils ainsi que pour l'organisation de formations destinées aux entreprises notamment les artisans locaux.

Les premiers livrables seront présentés en 2025 et les formations organisées en 2026..

Plus d'informations : [Daniel Munck - d.munck@gorgesdugardon.fr](mailto:Daniel.Munck@d.munck@gorgesdugardon.fr)

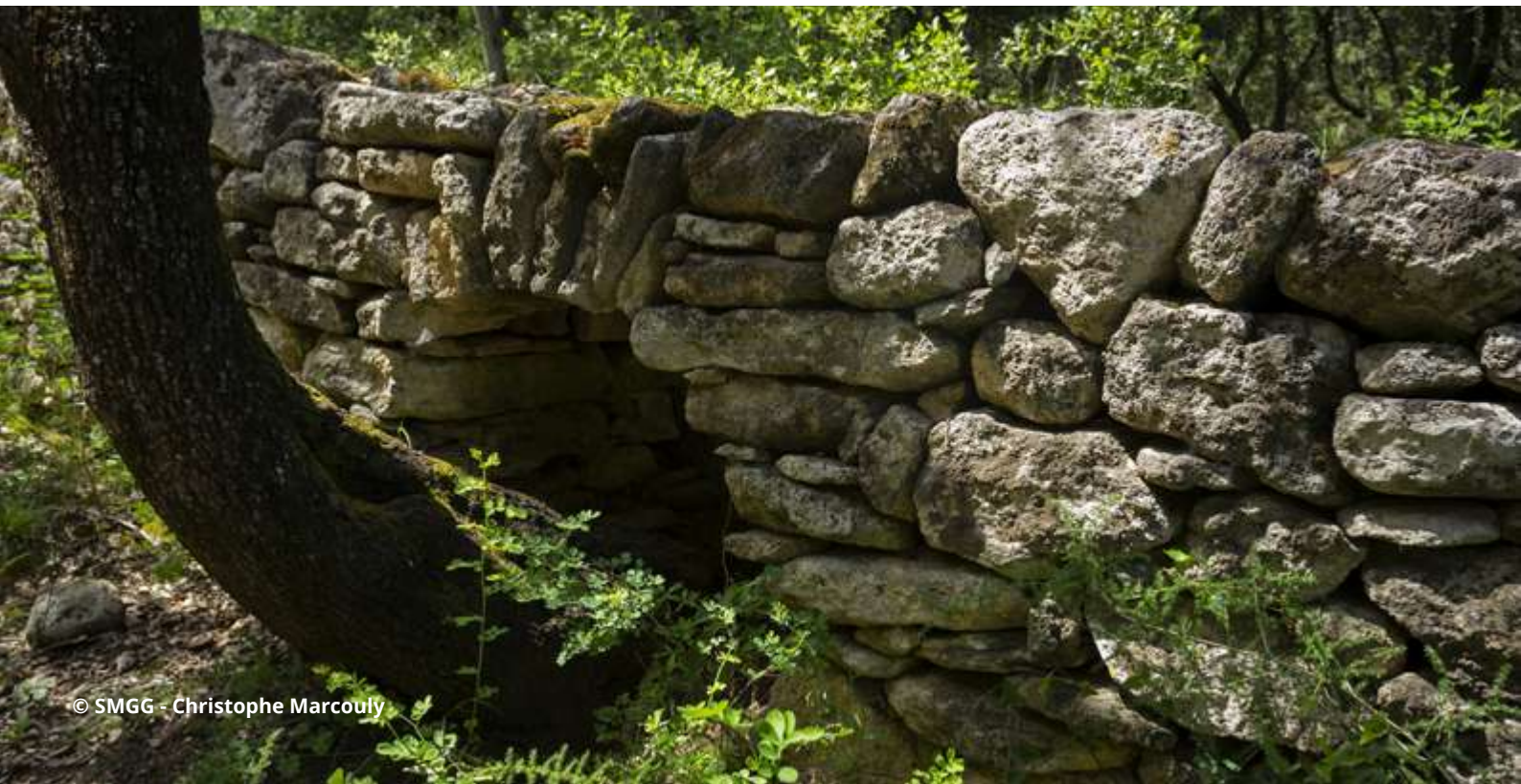
### Les financeurs et partenaires techniques liés à cette action.

**DREAL** : 58 674 € TTC

**DRAC** : 5 400 €

#### Partenaires :

Communauté de Communes du Pont du Gard, Communauté de communes Pays d'Uzès, CAUE30, UDAP30, DREAL Occitanie, CAPEB30, FFB30, Chambre des Métiers et d'Artisanat du Gard



## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Un Plan Paysage Transition Énergétique (PPTE) pour concilier paysages et transition énergétique

Comment concilier préservation des paysages classés et développement de la transition énergétique ? A quels compromis sommes-nous prêts ? De quelles marges de manoeuvre disposons-nous ? C'est à ces questions que le Plan Paysage et Transition Énergétique lancé en 2021 entendait contribuer à répondre.

La première étape qui s'est achevée fin 2022 s'est basée sur des ateliers de co-construction et a permis de définir les bases du diagnostic du territoire d'étude et de ses enjeux. L'ensemble a été synthétisé sous forme d'une carte des sensibilités paysagères, d'un



diagnostic énergétique (consommation, production, axes et leviers de sobriété et de développement d'ENR) et de fiches synthèses destinées à être diffusées à terme au grand public. Une communication plus grand public sera réalisée, sous forme de bande dessinée pour pouvoir également s'adresser aux jeunes publics, et qui relatara les liens historiques entre les activités humaines, le paysage et l'énergie.

La nécessité de redéfinir les objectifs de cette étude s'est imposée avec le nouveau cadre qu'a entraîné la Loi APER (pour Accélération de la Production des Energies Renouvelables). L'étude a donc été suspendue début 2023 pour être adaptée au nouveau contexte réglementaire et elle sera relancée en 2026 si les acteurs locaux en expriment l'intérêt et si les financements le permettent.

Plus d'informations : Lydie Defos du Rau - l.defosdurau@gorgesdugardon.fr

### Conseiller les porteurs de projet de parcs photovoltaïques

La société URBASOLAR porte un projet d'installation d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de La Bruguière. Elle a souhaité mettre en oeuvre des mesures dites "d'accompagnement" (à distinguer des mesures "compensatoires") et cherchait pour ce faire à s'appuyer sur un gestionnaire compétent pour l'accompagner. C'est ainsi qu'elle a sollicité l'expertise et le savoir-faire du Syndicat mixte des Gorges du Gardon (SMGG) en tant qu'animateur du site Natura 2000 des Garrigues de Lussan (où se situe le projet) pour définir, calibrer et mettre en oeuvre ces mesures. Elles se traduisent par des travaux d'ouverture forestiers, dans la continuité et en renforcement des secteurs ouverts dans le cadre du LIFE *Terra Musiva* par la création de lavognes pour soutenir le pastoralisme et par des suivis naturalistes sur une période de 30 ans.

Plus d'informations : Séverine Fabre - s.fabre@gorgesdugardon.fr

#### Les financeurs et partenaires techniques liés à cette action.

Ministère Transition Énergétique : 15 000 € TTC

DREAL : 20 000 € TTC

Fonds vert : 20 000 € TTC

## GÉRER LA FRÉQUENTATION ET ACCOMPAGNER LES COMPORTEMENTS VERTUEUX POUR LIMITER L'IMPACT SUR LES MILIEUX ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

### Améliorer les conditions de pratique du canoë-kayak

Dans le cadre de l'Opération Grand Site, le SMGG a fait réaliser un schéma d'aménagement des sites dédiés à la pratique du canoë-kayak sur le territoire du site classé des gorges du Gardon dans l'objectif de rechercher un développement équilibré des loisirs de rivière et compatible avec les actions de protection du site. Ce schéma doit également permettre d'améliorer les conditions de sécurité des usagers de la rivière.



Les premières actions définies comme prioritaires par les acteurs du territoire qui ont été mises en place sont :

- Echelles de crue sur les principaux ponts du Grand Site (Collias, Vers Pont du Gard, Remoulins)
- Conception et mise en place d'outils de communication : panneaux d'information, document d'information cartographiés
- Mise en place de formations et de temps de sensibilisation des professionnels du tourisme sur les enjeux environnementaux du Grand Site

#### Les financeurs et partenaires techniques liés à cette action.

**DREAL** : 3 934,36 € HT

**LEADER UPG** :  
5 837,27 € HT

Plus d'informations : Maxime Reymond  
m.reymond@gorgesdugardon.fr

#### Déploiement d'une offre de mobilité alternative : le REZO pouce

En 2012, le SMGG a engagé une étude des circulations et stationnements, destinée à répondre à la fois aux enjeux de déplacements locaux et pendulaires, et de gestion des flux touristiques. Face à la complexité territoriale de mise en synergie des transports en commun, notamment en période estivale, et des contraintes naturelles, aucune alternative à la voiture individuelle n'est aujourd'hui rendue possible sur les voies secondaires du territoire et sur les axes de desserte du Grand Site. Séduits par un projet mutualisé basé sur une logique à la fois touristique mais surtout en lien avec les bassins de vie, La CCPG et le SMGG se sont associés en 2021 pour déployer ensemble la démarche Rézopouce.

Le projet baptisé « Rezo Pouce gorges du Gardon – Pont du Gard » a pour objectif principal de favoriser la pratique de l'autostop sur le territoire couvert par la CCPG et le SMGG (23 communes) et donc de développer, optimiser et sécuriser cette alternative à la conduite en solo sur le territoire.

#### Mise en place du dispositif sentinelle nature des gorges du Gardon

Les gorges du Gardon sont, pour les grandes agglomérations voisines (Nîmes, Avignon...) et les villages alentours, l'un des seuls lieux de baignade accessibles facilement. La période estivale est donc soumise à une forte fréquentation et certains comportements, faute de connaissance sur les gestes adéquats à adopter dans les espaces naturels, peuvent être risqués (feux et barbecue sous les arbres), dégrader les milieux (déchets sur les berges) ou affecter la biodiversité (cueillettes de plantes, prélèvement d'amphibiens, etc).

Afin de limiter les incidents, la CCPG, la Préfecture, les gendarmeries, les SDIS, l'OFB et les communes de Collias, ont construit un dispositif depuis plusieurs années pour mettre en place des patrouilles de surveillance au cours des heures les plus critiques.

Plus d'informations : Céline Boulmier - c.boulmier@gorgesdugardon.fr

Le SMGG a mis en place en 2023 un dispositif visant à renforcer celui existant, appelé Sentinelle Nature. La mission des jeunes, recrutés en service civique est complémentaire de celui des forces de l'ordre puisque leur rôle consiste à faire de la sensibilisation et en aucun cas à intervenir en cas de situation conflictuelle. Dans une telle situation, ou en cas de constat de comportements à risques (agressivité, barbecue, ...), ils doivent prévenir les forces de l'ordre.



Ce dispositif vient compléter l'offre de transports en commun existant et apporte une nouvelle solution de mobilité à la fois flexible, conviviale, écologique et économique. Il permet d'être au cœur des besoins des personnes tout en limitant l'investissement public, contrairement aux solutions classiques de mobilités pouvant être portées par les collectivités locales.

Afin de faire connaître ce dispositif à la population, le SMGG et la CCPG ont organisé deux rallyes en 2022 et en 2023 (annulé pour des raisons météo) et réalisé un teaser avec des élus qui vantent les mérites du dispositif.

Pour en savoir plus sur Rézopouce sur le territoire, vous inscrire, télécharger l'appli et situer les arrêts dans les villages : <https://www.rezopouce.fr/territoire/pont-du-gard-gorges-du-gardon>

Plus d'informations : Maxime Reymond - m.reymond@gorgesdugardon.fr

#### Création d'une aire de stationnement en milieu naturel dans le site classé à Poulx

Le site départemental de la Baume est un élément majeur du Site classé des gorges du Gardon. Accessible à pied après un parcours de 2,2km sur une ancienne route cheminant à flanc de falaise il accueille environ 40 000 visiteurs par an. Une zone de stationnement non aménagée affectait l'intégrité paysagère du site et augmentait les risques, notamment incendie. Le Conseil départemental a sollicité le SMGG pour piloter le déplacement du parking dans l'enveloppe urbaine de Poulx, 600 mètres en amont.

Après avoir réalisé une phase de test sur le nouvel emplacement pressenti, avec suivi des impacts et enquête usagers, un marché de maîtrise d'œuvre a été confié à un paysagiste pour réaliser le projet et veiller à son intégration paysagère.

Plus d'informations : Maxime Reymond - m.reymond@gorgesdugardon.fr

## RESTAURER ET VALORISER LES PATRIMOINES

### La chapelle de la Baume Saint-Vérédème

Les travaux de reprise de la toiture en lauzes et du système de drainage de la chapelle Saint- Vérédème visant à protéger l'édifice accroché à flanc de falaise contre les entrées d'eau s'est terminé en 2024. La chapelle, enfin hors d'eau, bénéficiera en 2025 d'une restauration des fresques du XIV<sup>ème</sup> siècle qui ornent le chœur de la chapelle.

Suite aux travaux l'édifice a été mis en attente pendant un an pour laisser sécher



le bâti en vue de la reprise des fresques du XIV<sup>ème</sup> siècle.

À venir : la restauration des fresques, la modification de l'interface toiture roche pour améliorer encore l'étanchéité, la création d'un fascicule grand public.

Financeurs et partenaires techniques : Mairie de Sanilhac-Sagriès, Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon, UDAP30, Service Régional d'Archéologie, DREAL Occitanie, PETR Uzège Pont du Gard, Association des lauziers couvreur (ALC).

## PROMOUVOIR LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION À PIERRE SÈCHE

Le SMGG conduit depuis de nombreuses années des actions pour valoriser et restaurer le patrimoine bâti et plus particulièrement les ouvrages en pierre sèche. L'objectif est de conserver et réhabiliter ce patrimoine, de valoriser ces constructions qui constituent des éléments identitaires forts du territoire et de transmettre l'art de bâtir en pierre sèche.

### Le service ILPS

Le SMGG propose un service baptisé « Initiative Locale Pierre Sèche » (ILPS) qui offre un appui opérationnel aux collectivités souhaitant utiliser la pierre sèche dans leurs projets d'aménagement (étude de faisabilité, modalités, estimation budgétaire...). Il intervient également dans la recherche de financements, la passation de marchés ou encore le suivi des travaux une fois l'opération lancée.

### Quelques opérations menées entre 2022 et 2024 :

- Suivi de reconstruction d'ouvrages sur le tracé d'Aqua Domitia (2022) pour la société BRL pour s'assurer de la conformité des ouvrages reconstruits aux règles de construction en pierre sèche
- Accompagnement de la Communauté de communes du pays de Sommières sur une stratégie de valorisation de la technique et du patrimoine « Pierre sèche » (2022-2024)



### Remise en état du moulin de Dions

La commune de Dions a confié au SMGG la gestion et l'entretien du moulin situé sur le plateau dominant la colline. Le SMGG a réalisé les travaux de remise en état et assure l'entretien annuel de l'édifice.



Moulin de Dions  
© SMGG - Christophe Marcouly

### Diagnostic de la chapelle Saint-Pierre-des-Liens

Située dans la commune de Vers-Pont-du-Gard, la chapelle Saint-Pierre-des-Liens constitue un exemple presque parfait des chapelles romanes du XII<sup>ème</sup> siècle dans la région. Cet édifice classé monument historique en péril depuis 1992 est gravement endommagé et ne tient que par les étais de confortement qui le préservent d'une ruine certaine. Afin de préserver ce patrimoine exceptionnel la commune de Vers Pont du Gard a missionné le Syndicat mixte des gorges du Gardon pour piloter une étude de diagnostic et collecter les fonds nécessaires pour la financer. Elle sera lancée en 2025.

Plus d'informations : Daniel Munck - [d.munck@gorgesdugardon.fr](mailto:d.munck@gorgesdugardon.fr)

### Financeurs et partenaires techniques :

**DREAL** : 14 217.50 € HT

**DRAC** : 12 795.75 € HT

Commune de Vers Pont du Gard, DRAC Occitanie, UDAP30 DREAL Occitanie, Préfecture du Gard

### Le projet « Pierre sèche et art paysager sur le territoire de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon ».

Le projet pierre sèche et art paysager dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon vise à témoigner des usages contemporains de la pierre sèche. Il est mené avec le soutien financier des fonds Leader de l'Union Européenne (62%), des fonds de concours de Nîmes Métropole (10,3%) et de la Région Occitanie (7,7%).

Ce volet du projet consiste à créer une œuvre paysagère en pierre sèche signalant la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. Le projet retenu, déposé par trois jeunes architectes (Ariane Marty, Hugues Hernandez, Morgan Bauflis), a été bâti en 2022 par un groupement d'artisans pierre sèche (Marc Adeline-Bourgarel, Denis Bourely, Clarke Orlando, Paul Soule-Beaud, Mattias Bouaziz et Chloé Verwaerde).

Situé au bord de la RN106 à La Calmette l'édifice évoque l'existence d'un territoire riche en patrimoine en pierre sèche, expose le savoir-faire des professionnels de la pierre sèche et constitue un point d'observation du paysage pour les visiteurs accédant au site par voie pédestre.



### Dépollution aven de Pouzilhac

La commune de Pouzilhac a fait appel au Syndicat mixte des gorges du Gardon en 2018 pour l'aider à résorber un très gros dépôt sauvage localisé à proximité d'une zone de captage et pour lequel aucune solution technique et financière n'avait été trouvée jusqu'alors.

Les travaux de dépollution ont été réalisés en 2022 et ont permis l'extraction de 42 tonnes de déchets (carcasses de véhicules, des squelettes et boyaux, des produits chimiques, du mobilier et des déchets ménagers) jetés dans la faille de 20 mètres en milieu naturel difficile d'accès.

Une clôture de protection a été installée pour éviter une nouvelle accumulation de déchets. Cette dépollution, d'un montant total de 100 000 euros, intervient après l'obtention d'une subvention de l'Etat dans le cadre du plan France Relance. Une exposition sur l'histoire industrielle de cet aven qui fut creusé dans l'optique d'en extraire du phosphate, est en cours d'élaboration par l'ASN (Association Spéléologique Nimoise). On y apprendra que l'extraction n'était qu'un prétexte à... A suivre !

Plus d'informations : Martin Picart - [m.picart@gorgesdugardon.fr](mailto:m.picart@gorgesdugardon.fr)

### Gestion de la via ferrata de «La Queue du Grand Gas » à Collias

Chaque année, le Syndicat mixte mandate un prestataire spécialisé pour assurer le contrôle réglementaire de la via ferrata de Collias. Ce diagnostic annuel permet d'identifier d'éventuels risques liés à l'usure des équipements ou à l'évolution naturelle du milieu.

En 2024, à la suite des observations et recommandations formulées par ce prestataire, le Syndicat mixte a confié une

Ce projet a obtenu plusieurs prix et distinctions après sa construction :

- Trophée de la construction Batiactu : catégorie métiers d'art (2023)
- Concours construire en pierre naturelle au XXI<sup>ème</sup> siècle, catégorie paysage (2023)
- Prix spécial du CAUE du Gard, catégorie patrimoine (2023)

#### Financeurs et partenaires techniques :

PETR Garrigues et Costières de Nîmes, Région Occitanie, Nîmes Métropole, Conseil Départemental du Gard, Man & Biosphere France, Commune de La Calmette, Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Montpellier, Fédération Française du Paysage, Délégation Occitanie - Languedoc Roussillon, Fédération Française des professionnels de la pierre sèche, Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche, Association de sauvegarde d'entretien de restauration du patrimoine urbain et rural (ASERPUR)

Plus d'informations : Daniel Munck - [d.munck@gorgesdugardon.fr](mailto:d.munck@gorgesdugardon.fr)

intervention complémentaire à une entreprise habilitée. Cette mission consistait à sectionner et évacuer plusieurs arbres dont la chute entravait la progression des usagers sur le parcours. Ces travaux ont permis de garantir la sécurité et la praticabilité de la via ferrata.

Plus d'informations: Guillaume Fréchet - [g.frechet@gorgesdugardon.fr](mailto:g.frechet@gorgesdugardon.fr)

#### MAIS AUSSI...

Principales actions d'accompagnement des acteurs locaux dans leurs projets en lien avec l'amélioration du cadre de vie et développement local

- Accompagnement de la CCPG dans la définition d'une stratégie d'accueil avec notamment l'organisation d'une visite des aménagements de la Combe d'Arc en Ardèche.
- Suivi du projet de restauration par le Conseil départemental du Gard de l'ancien moulin sur le site du Pont-du-Gard, en soutien de la DDTM
- Accompagnement de la commune de Cabrières pour l'aménagement de la colline du moulin
- Participation à l'opération Gardon propre organisée par les loueurs de canoë
- Accompagnement de Gard Tourisme et de l'association Sainte Anastasie Patrimoine dans un projet de mise en valeur du patrimoine préhistorique et cavernicole avec comme patrimoine phare la Baume Latrone.

# Accueillir, former, sensibiliser, impliquer

La sensibilisation du public aux merveilles - naturelles ou bâties - des gorges est l'une des quatre compétences dévolues au Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG). Pour y répondre, il propose des programmes de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires et a développé des outils de médiation attractifs comme la Maison du Castor.

Il contribue activement à la reconnaissance du territoire car la sensibilisation facilite la prise de conscience de la qualité et de la fragilité de nos patrimoines, sa valorisation et l'implication des habitants dans sa préservation.

Par ailleurs, le SMGG soutient ou coordonne des dispositifs de développement culturel et social au bénéfice des habitants et du territoire.



## DES MAISONS THÉMATIQUES POUR DÉCOUVRIR LES GORGES ET LEUR PATRIMOINE

Pour sensibiliser les habitants, les visiteurs et disposer de médias pédagogiques de qualité, le Syndicat mixte a créé deux espaces muséographiques dans les gorges du Gardon. La Maison des gorges du Gardon située à l'entrée des gorges à Russan, et la Maison du castor située à Collias. Leur vocation est de permettre aux habitants et aux visiteurs, de mieux connaître les gorges, leur histoire, leurs patrimoines naturels et culturels et leur fragilité.

### La maison des gorges du Gardon

Elle est ouverte depuis 2015. Elle accueille les locaux administratifs du SMGG et abrite une exposition muséographique ouverte d'avril à octobre du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00.

### La Maison du Castor

Elle est ouverte depuis l'été 2021, accueille visiteurs et habitants du mercredi au dimanche d'avril à octobre. Des animations y sont programmées pour le grand public sur des thématiques diverses comme les poissons, les oiseaux, les insectes, les chauves-souris mais aussi les empreintes végétales ou encore les couleurs de la garrigue dans le cadre des animations intitulées Les escapades du castor.



Maison du Castor © SMGG - Christophe Marcouly



La Maison du Castor a accueilli de nombreuses classes, de la maternelle au lycée pour des visites en autonomie du musée (l'accès est gratuit) et pour des animations assurées par les animateurs (payantes), pendant et en dehors des périodes d'ouverture.

Tout public confondu, elle a accueilli plus de 15 000 personnes depuis son ouverture.



## LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES SCOLAIRE

En complément des équipements muséographiques, le SMGG propose toute l'année des animations au grand public et au public scolaire (écoles maternelles et élémentaires). Les animations proposées sont soutenues financièrement par l'Europe au titre de Natura 2000, par le Département du Gard, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau via le CPIE du Gard, et permettent d'offrir la gratuité aux bénéficiaires.

Les thématiques abordées portent sur des sujets à forts enjeux pour notre territoire : Les risques liés à l'eau avec « Et au milieu coulent les Gardons, la Cèze, le Vistre » et « Gard à l'eau », les risques incendies avec « Gardon notre forêt » et les enjeux environnementaux avec « Espace Naturel Sensible », « Nîmes la biodiversité » et « Défi biodiversité ».

Elles peuvent prendre plusieurs formes : ateliers, conférences, balades, randonnées avec des ânes, etc. Des animations adaptées à des publics souffrant de handicaps peuvent être programmées comme une sortie traduite en langage des signes.

Plus d'informations : Thibaud Clémencet  
t.clemencet@gorgesdugardon.fr



© SMGG - Maëlle Hello

Sur la période 2022-2024, les éducateurs à l'environnement ont animé :

- 225 sorties grand public qui ont séduit près de 2 800 personnes.
- 336 animations en milieu scolaire ou à la Maison du castor et ont permis à près de 4 000 enfants de jouir d'animations d'une durée variable de ½ journée à plusieurs jours selon le thème et la disponibilité des enseignants des écoles bénéficiaires.

Les animateurs se mobilisent également sur des moments où ils se mettent à disposition du public pour échanger sur tous les sujets, comme par exemple la tenue d'un stand sur le marché de Montclus sur la Cèze en période estivale.



Animation scolaire autour d'une garenne construite par le SMGG dans le site N2000 des gorges du Gardon

## DES OUTILS DE COMMUNICATION POUR SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES VISITEURS AUX ENJEUX DES SITES NATURA 2000

### Des panneaux d'information et de sensibilisation

Le Syndicat mixte a conçu des panneaux d'information destinés à informer le public sur les principaux enjeux de conservation au sein des sites Natura 2000. En 2025, l'ensemble des communes situées dans les sites Natura 2000 sera équipé de panneaux personnalisés en fonction des sites : gorges du Gardon, des garrigues de Lussan et des gorges de la Cèze.



Trois exemples de panneaux posés : Goudargues - La Bruguières - Vallérargues



Exemple de poster : Les sites Natura 2000 des gorges du Gardon

Afin de renforcer la sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux propres à ces sites, des impressions papier de type poster sont réalisées depuis plusieurs années pour informer sur les espèces ou les habitats qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000. Les exemplaires sont distribués aux élèves des établissements scolaires qui bénéficient d'animations, et affichés dans les offices de tourisme, mairies et autres lieux publics fréquentés.

Plus d'informations : Guillaume Fréchet  
g.frechet@gorgesdugardon.fr

Autres outils de sensibilisation :

- Une plaquette d'information « Découvrez le Gardon en toute sécurité » sur la pratique éco-responsable des activités de pleine nature, dont les activités aquatiques, dans les gorges du Gardon
- Une plaquette d'information sur les risques incendie et baignade

## LES AIRES TERRESTRES EDUCATIVES

Les Aires Terrestres Educatives (ATE) sont des petits territoires naturels gérés de manière participative par les élèves d'une école, d'un collège ou d'un lycée. Accompagnés par leurs enseignants et des acteurs de terrain, ils observent, décident et agissent ensemble pour mieux connaître et préserver leur territoire. Ce dispositif à l'initiative de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) permet aux élèves de se confronter au défi de concilier les enjeux de protection de notre environnement et les besoins des usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels, etc.

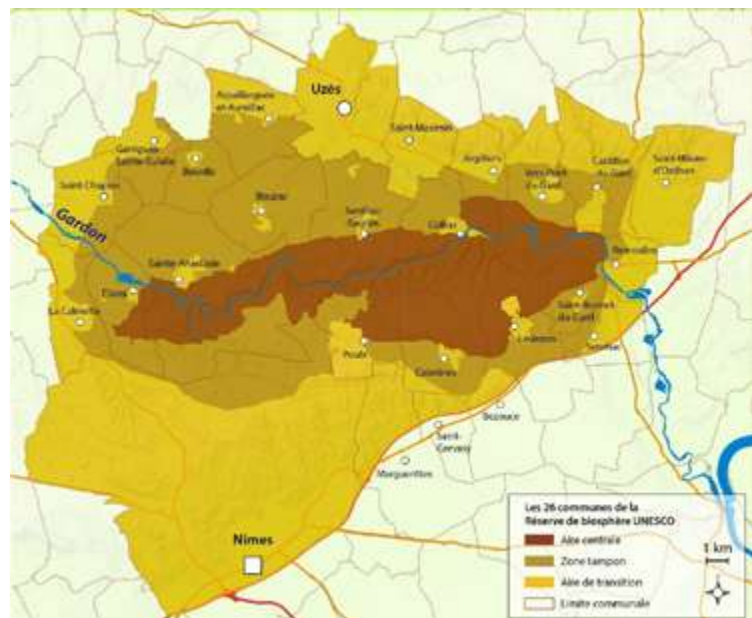
L'émergence de ces ATE est assurée par le CPIE avec l'appui du SMGG, et financée dans le cadre du LIFE *Terra Musiva*.

Les 5 établissements qui ont été retenus dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé auprès des membres du réseau du CPIE pour accompagner pendant deux ans les écoles dans la construction de leur projet sont les écoles de Gaujac, Saint Nazaire (accompagnées par l'association Bâtir vivant), Auguste Faucher à Nîmes (Accompagné par l'association Les petits débrouillards), Le Pin et Méjannes le Clap (Accompagnées par le COGard).

Plus d'informations : Mélissa Hoffmann-Bernard  
m.bernard@gorgesdugardon.fr

## L'ANIMATION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DES GORGES DU GARDON

La Réserve de biosphère (RB) est reconnue depuis 2015 et pour 10 ans par l'UNESCO sur un périmètre de 45 000 ha qui englobe 26 communes.



Cette reconnaissance s'accompagne de la mise en œuvre d'un programme d'actions dont l'objectif est de chercher à concilier la conservation de la biodiversité et les activités humaines. Le SMGG en est l'initiateur et l'animateur.

## Les Trophées de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon

Les trophées des Réserves de biosphère identifient et priment annuellement des initiatives d'acteurs locaux. Ils permettent de promouvoir des initiatives originales dans le domaine du développement durable, conduites par des acteurs dont le siège social est situé dans les Réserves de biosphère ou qui mènent leurs actions au sein de celle-ci. Dans les gorges du Gardon, trois d'entre eux sont récompensés annuellement par un prix de 1000 €.

Les thématiques sont les suivantes : Education à l'environnement et sensibilisation à la transition écologique, développement de l'écocitoyenneté et du lien social, gestion durable des ressources naturelles et développement des énergies propres, promotion d'une agriculture locale durable et préservation du patrimoine naturel et culturel du territoire. Les trophées sont lancés au printemps chaque année.

### Lauréats primés entre 2022 et 2024 :

- L'association *Les Petites Mains d'Uzès* pour le projet « Sensibilisation des familles à l'environnement »
- *Les Jardins Partagés de Poulx* pour le projet « Proposer des solutions pour résoudre le problème de l'eau pour les jardins partagés du village »
- *Les Gigoteuses* pour le projet de création du site internet pour la mise en place d'un atelier de laine
- L'association du *Vallon des Escaunes et Cantarelles* pour son projet de « Parcours patrimonial et espace de découverte botanique »
- L'association *Les jardins du Pays du Pont-du-Gard* pour son projet « La permaculture pour tous »
- La compagnie *Spektra* pour son projet de création théâtrale sur le Climat « Dolores y El enamorado El Tarot del clima »
- *J'Enracine* pour son projet « Les Jardins partagés de Vallabrix » et l'acquisition d'une parcelle de 3 000m<sup>2</sup> mise à disposition de l'association *Les Herbes folles*.
- L'association *Gard O vélo* basée à Remoulins pour la création d'un atelier participatif et solidaire de réparation de bicyclettes.
- L'association *Gard nature* pour son projet « Lépi'sorties, des animations et prospections naturalistes centrées sur les papillons de jour et des Zyènes ».



### L'animation du réseau des Eco-acteurs

Le SMGG a créé en 2017 un réseau d'acteurs locaux engagés en faveur d'un développement durable. Il est composé de 31 éco-acteurs aux profils variés (professionnels du tourisme, agriculteurs, associations, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire etc.).

Pour découvrir leur profil :

<https://prep.mab-france.org/fr/>  
rubrique « ambassadeurs » puis « Les éco-acteurs des réserves de biosphère » ou sur <https://ecoacteur-gorgesdugardon.fr/eco-acteurs/>

Les éco-acteurs ont dans leurs objectifs de contribuer à faire connaître leur territoire, sa singularité, ses fragilités, mais aussi à inciter leurs clientèles à consommer des produits locaux.

Le projet de mutualisation ECOO-PACT autour de l'animation des réseaux d'éco-acteurs des Réserves de biosphère de Camargue et du Mont-Viso a permis d'apporter des moyens financiers pour conduire des actions pour dynamiser le réseau. Financée par le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) sur le volet Coopération, il s'est clôturé en 2022 et a permis de renforcer les liens entre les réseaux, faciliter l'essaimage des bonnes pratiques et se doter d'outils pédagogiques de qualité comme un classeur pédagogique pour tout savoir ou presque sur leur territoire (histoire, biodiversité, paysages, géologie, etc.) ou encore une mallette pédagogique.

Ce projet européen a également permis d'organiser deux conférences à la Maison du castor : L'une sur le thème de "Semer la pluie" et l'autre sur "La pollution plastique".

En 2022 et 2023, une dizaine d'écoacteurs se sont mobilisés pour aider un des leurs à planter des haies, en l'occurrence le Domaine de Malaïgues, dans le cadre d'un projet d'agroforesterie.



## Le renouvellement du plan de gestion de la Réserve de biosphère

Le plan de gestion de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon arrive à son terme dix ans après que le territoire a obtenu cette désignation sous l'impulsion du SMGG. Après avoir fait l'objet d'une évaluation pour apprécier quantitativement et qualitativement sa mise en œuvre, un nouveau plan de gestion adapté aux enjeux actualisés doit être élaboré pour soumettre en 2025 à l'UNESCO une demande de renouvellement.

La première étape de ce travail a consisté dès 2022 à confier aux étudiants du Master 2 Man and Biosphere de l'Université de Toulouse la réalisation d'une étude de perception de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon par les acteurs locaux. Cette étude servira de base pour un bilan prévu en 2025, soit 10 ans après la création de la réserve. Il a pour objectif de faire le point sur le fonctionnement et sur la réalisation des objectifs.

Le dispositif d'évaluation comprenait également des ateliers avec les acteurs du territoire enrichis par des entretiens d'acteurs locaux, de partenaires ou des agents du SMGG.



Des réunions chez l'habitant en mode « Tupperware » ont complété le dispositif en permettant de recueillir la vision et les propositions des habitants sur les enjeux qui avaient émergé des phases précédentes : le climat et la ressource en eau.

Ce travail a donné lieu à un rapport et à une synthèse de 4 pages



Plus d'informations : Céline Boulmier - [c.boulmier@gorgesdugardon.fr](mailto:c.boulmier@gorgesdugardon.fr)

**3 Visions et souhaits des acteurs locaux pour les 10 ans à venir**  
NB : Les citations sont issues des entretiens réalisés

- "Un tourisme qui ne détruit rien"
- "Une très grande RB ! Et j'aimerais qu'on aide les jeunes à rester sur le territoire"
- "Un tourisme défragmenté, l'humilité des gens qui sont dans les instances officielles et qu'ils voient plus loin que les frontières de leurs communes"
- "Plus d'aires protégées, ou on stoppe l'urbanisation (...) qu'il y ait moins de voitures et plus de transports en commun. Il faudrait mieux former les élus sur les questions environnementales de biodiversité et sur les connaissances du territoire, car ils sont décisionnaires. Plus d'informations à destination du grand public de la part du SMGG et de la RB"
- "Je verrais un classement Patrimoine mondial de l'UNESCO de toutes les gorges du Gardon, (...) du Pont du Gard jusqu'à Rusan. Et là, on serait tranquilles ! J'espère aussi la création d'un PNR. Un Gardon pas trop sec. Un accès facilité au Pont du Gard et à Lizès par des modes de transport doux, des bâtiments mieux protégés de la chaleur. Une gestion durable de la forêt, avec une régénération par les chênes, pas par les pins"
- "Faire évoluer (...) la RB en y ajoutant de l'industrie en zone de transition ; Créer des thématiques pour prolonger le séjour des touristes sur le territoire ; Identifier des zones de parking ; Besoin d'un moteur de communication autre que le SMGG et impliquer les ingénieurs, équipes municipales et l'intercommunalité pour permettre l'adhésion"
- Une meilleure gestion de l'eau : débit, qualité, usage, productivité, ressources
- Des touristes plus curieux, qui pensent plus aux autres
- Que les protecteurs de la nature acceptent d'avoir une vision évolutive de ces espaces. Les gorges peuvent faciliter l'apparition de petits espaces forestiers.
- Qu'on mette en débat le choix des espèces à protéger ou éliminer
- La pierre : elle a des usages et des intérêts multiples
- "Plus de mobilité avec moins de voitures. La gare de Rémolins va rouvrir, c'est une opportunité. Je rêve d'un réseau de minibus électriques à la fois pour les touristes et les habitants. Des voies vertes de vélos qui soient pensées aussi pour les habitants et pas juste pour les touristes"
- "Que ça ne change pas trop car on est bien ici ! (...) que des familles viennent s'installer dans le village (...). J'espère que la vigne résiste aussi au temps. Il faudrait impliquer beaucoup les politiques et qu'ils soient entourés de spécialistes"

Extrait de la synthèse de l'étude de perception

## L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ

Le SMGG pilote un « Chantier d'utilité sociale ». Financé par l'État et le Conseil départemental, ce dispositif d'insertion s'adresse aux personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Il porte, en lien avec les savoir-faire du SMGG, sur la réhabilitation du petit patrimoine en pierre sèche. L'équipe constituée de 12 salariés titulaires de contrats à durée déterminée est encadrée par une cheffe de chantier et un aide encadrant.

Le chantier intervient aux bénéfices des communes qui souhaitent mettre en valeur leur petit patrimoine. Il intervient également dans l'entretien d'espaces verts, pour le compte de l'EPCC du Pont du Gard notamment, ou le débroussaillage en espaces naturels.



Restauration de l'escalier donnant accès de la rue du merle à la rue de l'église et reprise de l'angle du mur de soutènement coté EST du cimetière et du mur de soutènement rebâti jusqu'au couronnement - Saint Bonnet du Gard

Agents du chantier d'utilité sociale à sernhac © SMGG



Capitelle à Poulx construite par le chantier d'utilité sociale

## Voici quelques exemples des travaux de restauration réalisés de 2022 à 2024 :

Restauration du chemin des Articoyses et des murs de soutènement - Castillon du Gard ...



Restauration de la calade du chemin du Bass dans sa totalité et reprise partielle du mur de soutènement se situant sur la partie basse du chemin - Aubussargues ...



Réalisation de l'enclos externe d'une garenne terre-pierre - Camp des Garrigues



Création d'un puits en pierre sèche ornemental et de deux murs à double parements le long de la piste cyclable et à l'entrée ouest du village - Poulx

En plus des travaux d'entretien d'espaces verts et de débroussaillage, le chantier est intervenu en tout sur 13 chantiers pierre sèche sur la période 2022-2024.

Plus d'informations : Eddy Morelle - [e.morelle@gorgesdugardon.fr](mailto:e.morelle@gorgesdugardon.fr)

Le coût total des travaux de restauration ont représenté en 2024 398 000 € dont moins de 10 % seulement à la charge des communes bénéficiaires.

## TRANSMETTRE ET PARTAGER...

### ...À nos jeunes

#### Le projet Erasmus+ Tell Youth

La Maison de l'Europe (MDE) de Nîmes a proposé au SMGG de rejoindre le projet Tell Youth imaginé par la Roumanie dans le cadre du fonds européen Erasmus+ de l'UE. Le projet, qui associe également la Grèce, vise à impliquer les jeunes dans la protection et la préservation de leur environnement. Les partenaires sont majoritairement des acteurs de l'éducation intervenant auprès des 16 à 22 ans : maison de l'éducation et université de Constanta en Roumanie, Kane et le centre judéen de Kalamata en Grèce, ainsi que la Maison de l'Europe et le SMGG pour la France. Le projet qui a démarré en janvier 2024, avait pour objectif de sensibiliser les professionnels de la jeunesse au lien entre préservation de la biodiversité et expression artistique. Ce travail de coopération entre la France, la Grèce et la Roumanie, a abouti à plusieurs productions et notamment la réalisation d'un herbier numérique créé par des jeunes pour des jeunes.

La cible est le public adolescent de 16 à 22 ans que le SMGG a peu l'habitude de toucher. L'ensemble des résultats produits sera diffusé à d'autres organismes partenaires de l'éducation.

Le projet d'une durée de deux ans (2024 et 2025) comprend :

- Quatre formations de trois jours destinées aux éducateurs et animateurs jeunesse sur les thématiques de : la préservation des milieux et de la biodiversité en contexte de changement climatique, la création d'illustrations autour des plantes (Nîmes), l'écriture créative de plantes (à Constanta en Roumanie), et les compétences vertes (Kalamata en Grèce).
- Plusieurs visites de terrain avec des jeunes de 16 à 22 ans sur la reconnaissance des plantes, des écosystèmes et de leur évolution. Le SMGG et la Maison de l'Europe ont travaillé avec le lycée Dhuoda de Nîmes et le lycée professionnel Albert Einstein de Bagnols-sur-Cèze, ainsi qu'avec le collège de La Paillade à Montpellier.
- Des ateliers organisés, dans les établissements scolaires,



autour des thèmes de formation avec les jeunes : création d'un herbier, écriture de mythes et légendes, réalisation d'illustrations. Les mêmes établissements cités précédemment ont participé, ainsi que la MJC d'Uzès et le lycée Hemingway de Nîmes.

L'ensemble des résultats est visible sur la plateforme <https://digital-herbarium.com/>

Plus d'informations :

Céline Boulmier - [c.boulmier@gorgesdugardon.fr](mailto:c.boulmier@gorgesdugardon.fr)

#### Accueil de stagiaires

Le SMGG a à cœur de permettre aux élèves et aux étudiants de découvrir les métiers de l'environnement. Il accueille tous les ans des stagiaires de la 3<sup>ème</sup> (stage d'observation) au Master, et parfois même des doctorants. Entre 2022 et 2024, 20 stagiaires du BTS au Master 2 ont été accueillis et 14 élèves en observations (3<sup>ème</sup>, seconde, bac pro).

Il propose également des missions de service civique et reçoit des classes de tous les niveaux sur des sujets variés.

#### Quelques exemples de sujets de stage :

Suivi du Vautour percnoptère ; Étude entomologique ; Mise en place d'actions de prévention du risque incendie dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon ; Un éclairage de la réflexion "low-tech" pour la gestion de l'eau en milieu domestique ; Gestion des placettes d'alimentation et suivi du Vautour percnoptère ; Étude de la perception de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon par ses parties prenantes ; Le rôle de l'Examen périodique de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon dans le développement de projets d'adaptation au changement climatique ; Suivi de l'Aigle de Bonelli et caractérisation de son régime alimentaire ; Sanglier, y es-tu? Jeux sérieux pour une gestion adaptative des sangliers dans la Réserve de biosphère des gorges du Gardon ; Projet de transition écologique dans les gorges du Gardon ; Mission RézoPouce.

### ...Aux territoires

**Le Syndicat est régulièrement sollicité pour participer à des projets territoriaux et extra territoriaux, des formations à destination de différents publics, ou encore pour contribuer à des réflexions collectives dans le cadre de rencontres professionnelles.**

- Participation à l'étude Eau et climat du Conseil départemental du Gard
- Intervention auprès d'étudiants du Master Ingénierie Ecologique et Gestion de la Biodiversité de Montpellier sur les questions d'enjeux paysage/énergie
- Intervention lors du congrès des Réserves Naturelles de France : thématiques paysage/énergie, pierre sèche et conservation des grands rapaces et actions de recherche
- Intervention dans le cadre d'une formation du CNFPT sur la reconquête des paysages
- Accueil de responsables en charge des questions environnementales du Camp du Larzac pour une journée d'échange sur les lavognes
- Participation à une formation de jeunes éco-délégués aux questions de changement climatique en partenariat avec le SICTOMU et les lycées du secteur.
- Organisation des rencontres pierre sèche, agriculture et territoires à Castillon du Gard
- Intervention dans le cadre d'une formation CNFPT sur la « reconquête des paysages »
- Participation aux Rencontres annuelles du réseau des Grands Sites de France
- Accueil d'une délégation d'ambassadeurs de l'UNESCO
- Participation aux Rencontres annuelles des Réserves de biosphère
- Intervention au 118<sup>ème</sup> congrès international de la pierre sèche à Goult sur « Pierre Sèche et art paysager dans la réserve de biosphère des gorges du Gardon : un retour d'expérience ».

### Formations et stages d'initiation à la pierre sèche

Le SMGG organise au printemps et à l'automne trois stages d'initiation de deux jours à la technique de la pierre sèche. Ces stages permettent de contribuer à perpétuer cette technique et à aider à restaurer les ouvrages existants, privés ou publics. Entre 2022 et 2024, 77 personnes ont été initiées à la pierre sèche.

Dans le cadre de l'action Accompagnement des communes à une meilleure prise en compte de la biodiversité du LIFE *Terra Musiva*, les agents techniques des communes ont pu bénéficier de 2 jours de formation à la pierre sèche. L'objectif de cette formation était de permettre aux agents bénéficiaires d'être autonomes pour remonter des petits ouvrages simples et ainsi privilégier cette technique au cairons car la pierre sèche offre de précieux habitats à la biodiversité (en plus du gain esthétique incontestable !).

Plus d'informations : Daniel Munck - [dmunck@gorgesdugardon.fr](mailto:dmunck@gorgesdugardon.fr)

- Présentation du patrimoine hydrologique de Sanilhac-Sagriès dans le cadre du Parlement des liens sur l'eau
- Participation au groupe de travail Energie du PCAET de Nîmes métropole
- Participation au comité technique du festival son Libre sur les enjeux naturalistes
- Participation à l'étude du Département sur les Activités de Pleine Nature (circuit vélo à Méjannes)
- Etc.

**Il est également membre d'organisations locales, régionales et nationales grâce auxquelles il s'enrichit de l'expérience des autres et au sein desquelles, réciproquement, il apporte son expertise.**

- Membre des Comités technique et de programmation des GAL PETR Uzège et PETR Garrigues costières
- Membre du Bureau et du Conseil d'administration du MAB France
- Membre du GRAINE
- Membre du Conseil d'administration du Réseau des Grands Sites de France
- Membre du réseau des sites gestionnaires Natura 2000
- Membre des commissions locales de l'eau des Gardons et de la Cèze
- Membre du CAUE
- Membre du CPIE
- Membre du Collectif Insertion par l'Activité Économique
- Membre de la Fédération Française des professionnels de la Pierre Sèche
- Etc.



## ON PRÉPARE L'AVENIR

### Le LIFE Biospher'Adapt

Le SMGG s'est associé en 2022 au MAB France et à 7 autres Réserves de biosphère françaises pour l'élaboration d'un projet LIFE portant sur l'adaptation au changement climatique.



Après une première candidature malheureuse déposée en 2023, le projet intitulé LIFE Biospher'Adapt a été lauréat en 2024. D'un montant total de 6,7 millions d'Euros (822 000 € pour la Réserve de biosphère des gorges du Gardon), il va permettre de doter le territoire d'un plan d'adaptation au changement climatique et sur chaque réserve partenaire, d'engager des actions démonstratives et complémentaires.

S'agissant des gorges du Gardon, 3 actions sont prévues :

- Lutter contre les îlots de chaleur et végétaliser
- Expérimenter des solutions techniques pour éviter à la chaleur d'être retenue au sol par l'optimisation du rayonnement solaire vers l'atmosphère grâce à l'emploi de couleurs claires sur les bâtiments
- Former les habitants aux premiers secours face au risque incendie

Plus d'informations : Céline Boulmier - [c.boulmier@gorgesdugardon.fr](mailto:c.boulmier@gorgesdugardon.fr)

### Un LIFE pour l'eau

Le SMGG travaille depuis 2022 avec la Communauté de communes du Pont du Gard à l'élaboration d'un second projet de plus grande envergure sur les enjeux de l'eau dans un contexte de changement climatique. Une première candidature au programme LIFE a été déposée en 2023 avec 9 partenaires. Suite à cette première candidature non retenue, une 2<sup>ème</sup> plus aboutie a été soumise en septembre 2024 pour un montant de 9,6 millions d'euros.



### C'est quoi un LIFE déjà ?

Le programme LIFE est l'instrument financier de la Commission européenne de soutien aux projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Il est structuré en 4 sous-programmes : Economie circulaire et qualité de vie, Transition vers l'énergie propre, Nature et biodiversité – auquel nous avons soumis et obtenu le LIFE *Terra Musiva*- et Changement climatique. Ce dernier est lui-même scindé en deux sous-programmes : atténuation ou adaptation. Obtenir un financement LIFE est complexe car le fort taux de financement qu'accorde l'Union européenne (60%) attirent de nombreux candidats. Les exigences sont très élevées et la compétition ardue. Monter une candidature nécessite généralement un investissement d'au moins deux ans, et d'accepter de soumettre à plusieurs reprises sans garantie de succès.



## NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES ET BÉNÉFICIAIRES

Le SMGG s'appuie sur des partenaires pour conduire des missions pour lesquelles il n'a pas les compétences ou à l'inverse apporte son expertise dans des projets portés par des partenaires. Voici la liste non exhaustive des structures avec lesquelles le SMGG collabore régulièrement.



Les partenariats peuvent se traduire par des conventions. Voici, sur la trentaine de conventions passées chaque année, la liste des principales en vigueur sur la période couverte par ce rapport :

- Convention de gestion du moulin - Dions
- Convention locale de sécurité des berges (11 signataires)
- Biodiversité auprès de scolaires - Nîmes métropole
- Programme de sensibilisation aux programmes : Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Gard, Et au milieu coulent les Gardons, Et au milieu coule la Cèze, GARDons notre forêt, "Génération Z pour une planète A" - CPIE du Gard
- Convention de Coopération Locale Insertion par l'Activité Economique - Pôle emploi
- Pâturage des chevaux - Dions
- Convention de prêt pour la cueillette de végétaux - Cabrières
- Convention "animations castors" - Association Pile poil
- Concession usages pastoraux - Collias
- Convention de partenariat - SICTOMU
- Convention de pâturage en forêt communale - Sanilhac-Sagriès
- Convention pour la surveillance, l'entretien et la promotion d'un site d'escalade au titre de la démarche "Gard Pleine Nature"
- Convention de partenariat dans le cadre du projet Life Climat "Sources" - CCPG
- Convention de partenariat - Pont du Gard
- Convention/intervention dans le cadre "Relais de l'eau 2024" - CPIE, EPTB des Gardons,
- Convention d'objectif entre le Département et le SMGG 2024-2027
- Convention cadre pour la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 - Direction de la Transition Ecologique et Energétique-Région Occitanie
- Convention de gestion d'une placette d'alimentation en faveur du Vautour Percnoptère et des rapaces nécrophages - Propriétaire privé
- Convention locale de coopération et de partenariat écologique - Ministre des armées / Camp des Garrigues, SMGG, Groupement de soutien de la base de défense Nîmes, Laudun, Larzac
- Convention de co-maitrise d'ouvrage portant sur la requalification paysagère de la rive droite du Gardon à Collias - CCPG

## GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ADRT : Agence de Développement et de Réservation Touristiques  
 CAPEB 30 : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment  
 CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement  
 CCPG : Communauté de Communes du Pont du Gard  
 CENO : Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie  
 CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement  
 DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 DOCOB : Documents d'Objectifs  
 DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
 EPCC : Etablissement Public de Coopération Culturelle du Pont du Gard  
 EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
 EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin  
 FFB 30 : Fédération Française du Bâtiment

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale  
 MAB : Man And Biosphère  
 MDE : Maison de l'Europe  
 OFB : Office Français de la Biodiversité  
 ONF : Office National des Forêts  
 PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
 SDIS : Service Départemental d'Intervention et de Secours  
 SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
 SMGG : Syndicat mixte des gorges du Gardon  
 SPL PUPG : Société Publique Locale Pays d'Uzès Pont du Gard (office de tourisme)  
 UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
 UE : Union Européenne  
 UPG : Uzège Pont du Gard  
 ZPS : Zone de Protection Spéciale

Rédaction : Ce document a été réalisé par le Syndicat mixte des gorges du Gardon. Directrice de la publication : Dominique Andrieu-Bonnet ; Responsable de la rédaction : Jean-Marie Chanabé ; Rédactrice principale : Lydie Defos du Rau ; Autres rédacteurs : agents du SMGG. Photos : SMGG sauf mentions contraires. Conception originale : Lucane Conseil Environnement. Réalisation de ce numéro : Studio Ekodesign.



SYNDICAT MIXTE DES  
GORGES DU GARDON



CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
GARD

[gorgesdugardon.fr](http://gorgesdugardon.fr)

© David Racanière